



**Projet de Gestion Durable et de Gouvernance Locale  
des Terres et Paysages du Sud de Madagascar  
SLM - Sustainable Land Management**

**Rapport d'évaluation finale**

*Version finale, janvier 2015*

Évaluation finale réalisée dans le cadre du projet

« **Sustainable Land Management (SLM)** »

*Antananarivo, République de Madagascar*

Date de l'enquête : octobre 2014

Date de rédaction du rapport : octobre 2014 / janvier 2015

Auteur : Alexandre Borde

*Cette évaluation a été réalisée grâce au soutien du*

**FEM/PNUD**

**Madagascar – Rapport d’évaluation finale**  
**Projet de Gestion Durable et de Gouvernance Locale des Terres et Paysages**  
**du Sud**

ID du projet (PNUD) :	PIMS 3127
ID du projet (FEM) :	3374
Business Unit en Atlas, N° Award, ID Proj.:	MAD10 / 00058335 / 00072428
Période d’évaluation :	Octobre 2014 – Janvier 2015
Date du rapport d’évaluation :	Octobre 2014 – Janvier 2015
Pays et région concernés par le projet :	République de Madagascar, Afrique
Prog. Opérationnel/Stratégique FEM :	GEF-4 LD SP 1 et 2 (agriculture et forêt) SIP - <i>Strategic Investment Programme</i> [pour le SLM en Afrique]
Partenaire de mise en œuvre du projet :	WWF
Bénéficiaire de mise en œuvre du projet :	Gouvernement et communautés de Madagascar
Membre de l’équipe d’évaluation :	Alexandre Borde

La mission d’évaluation sur le terrain a eu lieu du 6 au 15 octobre 2014. L’ensemble des sites d’intervention du projet ont été visités.

<b>Titre du original projet en anglais</b>	<b><i>SIP: Stabilizing Rural Populations through improved Systems for SLM and Local Governance of Lands in Southern Madagascar</i></b>
--	--

Date d'approbation du Concept/PDF B (équivalent à la PIF)	10-Jan-2008
Date d'approbation du DG du FEM	01-Sep-2009
Date de signature du PRODOC	05-Jul-2010
Date d'embauche du coordonnateur du projet:	Pas d'info.
Date de l'atelier de lancement :	Pas d'info.
Date prévue de la clôture opérationnelle :	01-Jan-2012
Si révisée, nouvelle date proposée :	01-Dec-2014
Clôture opérationnel actuelle ( <i>en vue de la finalisation du rapport d'évaluation et de la réponse de la direction au rapport</i> )	31-Dec-2014

<b>Montage financière</b>	<u>à l'approbation (en millions USD)</u>	<u>à la fin du projet (en millions USD)</u>
[1] Financement FEM : <sup>1</sup>	0.932	0.932
[2] Financement PNUD :	0.300	0.196
[3] Gouvernement :	0.270	0.270
[4] Autres partenaires :	4.637	4.75
[5] Cofinancement total [2 + 3+ 4]:	5.207	5.216
<b>COUTS TOTAL DU PROJET [1 + 5]</b>	<b>6.139</b>	<b>6.148</b>

<b>1 Suivi et évaluation</b>	<b>1. Monitoring and Evaluation</b>	<b>Notation / Rating</b>
Conception du suivi et de l'évaluation à l'approbation initiale	M&E design at pipeline entry	S
Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation	M&E Plan Implementation	MS
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	Overall quality of M&E	MS
<b>2 Agence FEM et partenaire de mis en œuvre</b>	<b>2. GEF Agency and Implementing Partner (IP)</b>	<b>Notation / Rating</b>
Qualité de la supervision du PNUD	Quality of UNDP oversight	S
Qualité de l'exécution par le partenaire de mise en œuvre	Quality of implementation by the (IP)	MU
Qualité globale de la supervision et mise en œuvre	Overall quality of oversight and implementation	MS
<b>3 Évaluation des résultats</b>	<b>3. Assessment of Outcomes</b>	<b>Notation / Rating</b>
Pertinence	Relevance	S
Efficacité	Effectiveness	MU
Efficience	Efficiency	MU
Note globale de la réalisation du projet	Overall Project Outcome Rating	MU
<b>4 Durabilité</b>	<b>4. Sustainability</b>	<b>Notation / Rating</b>
Ressources financières	Financial resources	MU
Socioéconomique	Socio-economic	MU
Cadre institutionnel et gouvernance	Institutional framework and governance	ML

<sup>1</sup> PDF/PPG = \$24,490; GEF Grant = \$907,750; Total Grant (PDF/PPG + GEF Grant) = \$932,240.

Environnemental	Environmental	ML
Probabilité globale de la durabilité	Overall likelihood of sustainability	MU

<b>Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes</b>	<b>Notations de durabilité :</b>	<b>Notations de la pertinence</b>
<p><b>6.</b> Très satisfaisant (TS) [HS] : le projet ne comporte aucune lacune quant à la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience</p> <p><b>5.</b> Satisfaisant (S) [S] : Seules quelques lacunes mineures ont été décelées</p> <p><b>4.</b> Moyennement satisfaisant (MS) [MS] : des lacunes modérées ont été décelées</p> <p><b>3.</b> Moyennement insatisfaisant (MI) [MU] : le projet comporte d'importantes lacunes</p> <p><b>2.</b> Insatisfaisant (I) [U] : le projet comporte d'importantes lacunes au niveau de la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience</p> <p><b>1.</b> Très insatisfaisant (TI) [HU] : le projet comporte de graves lacunes</p>	<p><b>4.</b> Probable (P) [L] : risques négligeables à la durabilité</p> <p><b>3.</b> Moyennement probable (MP) [ML] : risques modérés</p> <p><b>2.</b> Moyennement improbable (MI) [MU] : risques importants</p> <p><b>1.</b> Improbable (I) [U] : risques graves</p>	<p><b>2.</b> Pertinent (P) [R]</p> <p><b>1.</b> Pas pertinent (PP) [NR]</p> <p><b>Notations de l'impact :</b></p> <p><b>3.</b> Important (I) [S]</p> <p><b>2.</b> Minime (M) [M]</p> <p><b>1.</b> Négligeable (N) [N]</p>
<p>Notations supplémentaires le cas échéant :  Sans objet (S.O.) [N/A]  Évaluation impossible (E.I.) [U/A]</p>		

## Table des matières

Résumé exécutif.....	6
Abréviations .....	10
1. Introduction .....	12
1.1. Contexte et justification : Rappel du contexte en République de Madagascar et des aspects liés à la dégradation des terres .....	12
1.2. Objectifs de l'évaluation .....	13
1.3. Méthodologie et périmètre de l'évaluation .....	17
1.3.1. Préparation de la mission (étapes 1 et 2) .....	17
1.3.2. Mission sur le terrain : consultations et analyse des premiers résultats de l'évaluation finale (étapes 3 et 4) .....	17
1.3.3. Finalisation du rapport (étapes 5 et 6) .....	18
2. Description du projet et contexte de développement .....	19
2.1. Démarrage du projet et durée prévue .....	19
2.2. Problèmes que le projet a cherché à résoudre .....	19
2.3. Objectifs à court et long terme du projet .....	19
2.4. Indicateurs de base établis .....	20
2.5. Principales parties prenantes .....	21
2.6. Résultats attendus .....	22
3. Constatations .....	23
3.1. Conception et formulation du projet .....	23
3.1.1. Analyse du cadre logique et des résultats .....	23
3.1.2. Hypothèses et risques .....	23
3.1.3. Planification de la participation des parties prenantes .....	23
3.1.4. Approche de réplication .....	23
3.1.5. Liens entre le projet et d'autres interventions dans le même secteur .....	24
3.1.6. Gestion .....	26
3.2. Mise en œuvre du projet .....	28
3.2.1. Gestion adaptative .....	28
3.2.2. Partenariats .....	29
3.2.3. Intégration du S&E dans la gestion adaptative .....	30
3.2.4. Financement du projet .....	30
3.2.5. Suivi et évaluation : conception initiale et mise en œuvre .....	33
3.2.6. Coordination entre le PNUD, le partenaire de mise en œuvre et le partenaire d'exécution .....	33
3.3. Résultats du projet .....	33
3.3.1. Résultats globaux .....	33
3.3.2. Pertinence .....	37
3.3.3. Efficacité & Efficience .....	38
3.3.4. Appropriation par le pays .....	39
3.3.5. Durabilité .....	39
3.3.6. Impact .....	40
4. Conclusions, recommandations et leçons à tirer .....	41
5. Annexes .....	44
5.1. Planning détaillé de la mission sur le terrain .....	44
5.2. Cadre logique .....	45
5.3. Photographies .....	50

## Résumé exécutif

### *Brève description du projet*

L'érosion des sols constitue un problème majeur à Madagascar. Ceci tient à la fois au relief accidenté de l'île et à des pratiques agricoles inappropriées. L'érosion est de l'ordre de 200 à 400 tonnes érodées par hectare et par an<sup>2</sup>, pour une moyenne mondiale de 11 tonnes/ha/an. L'érosion a lieu sur les terrains en pente, cultivés ou pâturés ; elle entraîne une réduction de la fertilité des sols, ainsi que des risques accrus d'inondation en aval où les sédiments s'accumulent.

La zone aride du Sud de Madagascar est la plus touchée par ce phénomène. L'utilisation irrationnelle des terres dans le Sud a en effet conduit à une forte fragmentation des forêts, l'érosion des sols, la sédimentation des rivières qui provoque des inondations et la destruction des estuaires, des mangroves et des récifs coralliens. Ce contexte justifie d'intervenir dans cette région vulnérable de Madagascar, comme fondement du **Projet de Gestion Durable et de Gouvernance Locale des Terres et Paysages du Sud (SLM)**.

Le présent rapport porte sur l'évaluation finale du projet et présente les résultats de la mission d'évaluation. Le projet SLM a été mis en œuvre dans 5 communes du Sud de Madagascar : Androka, Ankilizato, Ampanihy, Maniry et Marolinta. Ses principaux objectifs sont :

- Le développement d'un système de gestion durable des terres ;
- Le renforcement des capacités à l'échelle locale et nationale ;
- La mise en place de politiques favorables à l'environnement.

La mission d'évaluation a passé en revue l'ensemble des activités du projet, y compris sur le terrain, selon les critères d'évaluation du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'évaluation.

### *Tableau de notation de l'évaluation*

Critère	Note	Commentaire
<b>Suivi et évaluation</b>		
<b>Qualité globale du suivi et de l'évaluation</b>	MS	Le suivi et l'évaluation effectivement réalisés ont été de qualité satisfaisante, mais le projet aurait dû donner lieu à davantage de suivi, dont au moins une MTR. Les PIR 2012 à 2014 sont de bonne qualité, mais les PTA sont insuffisants. Ces éléments auraient permis de revoir le cadre des activités du projet avant la clôture de celui-ci, et ainsi d'obtenir davantage de

<sup>2</sup> Source : FAO. <http://www.fao.org/ag/agp/AGPC/doc/Counprof/Madagascar/madagascarfr.htm>

<b>Critère</b>	<b>Note</b>	<b>Commentaire</b>
		résultats positifs au projet.
<b>Conception du suivi et de l'évaluation à l'approbation initiale</b>	S	Le suivi et l'évaluation ont été correctement planifiés, selon les critères du PNUD et du FEM. Le document de projet inclus un calendrier et budget satisfaisants pour le suivi et l'évaluation.
<b>Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation</b>	MS	Le suivi et l'évaluation réalisés sont satisfaisants, mais insuffisants en l'état. La MTR dont les TDR ont été rédigés aurait dû avoir lieu.
<b>Agence FEM et partenaire de mise en œuvre</b>		
<b>Mise en œuvre PNUD</b>	S	La mise en œuvre du projet n'a pas posé de problème particulier.
<b>Exécution WWF</b>	MU	L'exécution du projet a été mise en péril par de nombreuses difficultés qui sont détaillées dans le présent rapport d'évaluation. Si la qualité du travail du WWF dans son ensemble n'est pas à remettre en cause, certaines décisions ont été prises de manière trop opaque et unilatérale par la Coordinatrice du Projet, sans que la hiérarchie ne la supervise convenablement.
<b>Qualité globale de la supervision et mise en œuvre</b>	MS	La supervision du projet par le PNUD s'est bien déroulée. L'exécution dans son ensemble s'est également bien déroulée, mais la prise de décision ne s'est pas toujours faite de manière satisfaisante, et certains obstacles détaillés dans le rapport ont été mal anticipés.
<b>Evaluation des résultats</b>		
<b>Note globale de la réalisation du projet</b>	MU	Seule une partie des activités prévues par le projet a été réalisée avec succès. Il faut capitaliser sur ces résultats positifs pour les futurs projets du PNUD.
<b>Pertinence</b>	S	Projet pertinent au regard des besoins des populations et des tensions (forte présence du PAM pour approvisionner la région et garantir une sécurité alimentaire), en ce sens que le projet SLM a été conçu pour la promotion de l'agriculture vivrière
<b>Efficacité</b>	MU	Les décalages entre le calendrier cultural et le calendrier administratif du PNUD ont occasionné des retards importants dans la réalisation des activités, qui se sont ajoutés aux retards de démarrage des activités.
<b>Efficiences</b>	MU	Les ressources humaines et financières engagées dans le projet n'ont pas été utilisées de manière suffisamment efficiente, au regard de la faible atteinte des objectifs fixés.
<b>Durabilité</b>		
<b>Ressources financières</b>	MU	Plusieurs partenaires financiers, notamment internationaux, pourraient financer de nouvelles activités sur les thématiques de l'eau, ainsi que la

Critère	Note	Commentaire
		poursuite de certaines activités du projet.
<b>Socioéconomique</b>	MU	
<b>Cadre institutionnel et gouvernance</b>	ML	
<b>Environnemental</b>	ML	
<b>Probabilité globale de la durabilité</b>	MU	La durabilité des résultats du projet devrait être garantie par l'implication de la population et des autorités gouvernementales dans les activités ; elle doit cependant être consolidée en assurant une bonne continuité aux pratiques de SLM, et notamment à la gestion du matériel et des infrastructures apportés par le projet.

### ***Résumé des conclusions, recommandations et leçons tirées du projet***

Les **principaux résultats** de l'évaluation du projet SLM sont les suivants :

- 1) Le projet SLM a permis à la République de Madagascar d'avancer dans sa réflexion et dans la mise en place d'un système de gestion durable des terres dans les communes du Sud, à travers la mise en place d'essais et de modèles, notamment agricoles, dans ces régions, même si du chemin reste encore à parcourir pour que les essais et améliorations proposés par le projet soient effectivement introduits dans les pratiques d'élevage et de culture des communautés locales.
- 2) Des structures de formation et de transfert de connaissances (par exemples les Centres d'Echanges pour les Paysans/CEP) ont été mises en place, et plusieurs groupements ont pu être formés à de nouvelles pratiques de gestion des terres dans les communes cibles du projet, quoique cela prenne du temps et que l'effort de transmission des acquis doive être poursuivi.
- 3) Le processus de mise en place de politiques et stratégies nationales en faveur de l'environnement et de la lutte contre la dégradation des terres a été rendu difficile par les modalités d'exécution particulières du projet, puisque celui-ci n'a pas pu bénéficier d'un partenaire d'exécution gouvernemental du fait de la Situation Spéciale de Développement (SSD) du pays.

Les **principales leçons tirées et recommandations** sont les suivantes :

- 1) **La gestion durable et la gouvernance locale des terres dans l'Extrême Sud de Madagascar représentent une priorité.** Le pays est exposé à des risques d'évènements climatiques extrêmes, et la désertification et la dégradation des terres restent un problème majeur. Il convient de poursuivre

l'effort entrepris, en prenant soin d'élaborer des projets selon les modalités d'exécution nationale. **La demande des autorités nationale et régional est forte en ce sens.**

- 2) **Il est primordial que les résultats positifs du projet soient diffusés et partagés de manière efficace avec les partenaires locaux et régionaux**, surtout dans les communes cibles qui ne bénéficient pas d'un nouveau projet (Androka, Ankilizato et Hampany). Ces acquis positifs concernent notamment les CEP, les systèmes de micro-irrigation et les pratiques d'élevage.
- 3) Des leçons doivent être tirées du projet en termes de gestion et de coopération avec les autorités nationales et régionales. Bien que le prolongement du projet SLM ne soit pas conseillé, **il est important que les parties prenantes concernées continuent à travailler ensemble** sur les thématiques proches de celles couvertes par le projet SLM.
- 4) **Le PNUD et le Gouvernement de Madagascar doivent mettre en place un nouveau cycle programmatique**. Les conclusions de l'évaluation suggèrent qu'il serait pertinent d'explorer les pistes de travail suivantes : l'eau, l'accès au marché pour les produits régionaux, l'adaptation aux changements climatiques, la promotion de l'artisanat, le développement rural, du secteur agricole et surtout de l'élevage.

## Abréviations

AFD : Agence Française de Développement

BMBF : *Bundesministerium für Bildung und Forschung* (ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche)

BMZ : *Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung* (ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement)

CEP : Centres d'Echanges pour les Paysans Pratiques

CI : *Conservation International*

CIRAD : Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement

CNP : Coordinateur(trice) National(e) du Projet

COGESFOR : Gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de trois régions *hotspot* de la biodiversité à Madagascar

CPP : Comité de Pilotage du Projet

CSA : Centres de Services Agricoles

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

DREF : Direction Régionale des Eaux et Forêts

FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

FOFIFA : Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural

GIZ : *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (Agence de coopération internationale allemande pour le développement)

KfW : *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (Etablissement de Crédit pour la Reconstruction)

MADR : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

MEFT : Ministère de l'Environnement, de la Forêt et du Tourisme

MSDLCP : Moyens de Subsistance Durable et Lutte Contre la Pauvreté

MTR : *Mid-Term Review* (Evaluation à mi-parcours)

PDC : Plan de Développement Communal

PM : *Project Manager* (Chef de Projet)

PMU : *Project Management Unit* (Equipe de Gestion du Projet)

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PTA : Plan de Travail Annuel

SAGE : Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement

SLM : *Sustainable Land Management* (Gestion Durable des Terres)

SSD : Situation Spéciale de Développement

SuLaMa : Recherche participative pour le soutien de la gestion durable des terres au plateau de Mahafaly dans le Sud-Ouest de Madagascar

UE : Union Européenne

WWF : World Wildlife Fund

# 1. Introduction

## 1.1. Contexte et justification : Rappel du contexte en République de Madagascar et des aspects liés à la dégradation des terres

### Présentation générale du pays

Madagascar est une île d'une superficie de 590 000 km<sup>2</sup>, séparée de l'Afrique par le canal du Mozambique. La population de Madagascar est estimée à 22 millions d'habitants en 2012, dont 78% résident en milieu rural, et plus de 50% ont moins de 20 ans<sup>3</sup>.

Le pays est traversé par une chaîne montagneuse qui s'étire du Nord au Sud, avec à l'Ouest de grandes plaines alluvionnaires et à l'Est une plaine côtière étroite. Madagascar présente une grande diversité de climats et d'écosystèmes, et une biodiversité riche avec de nombreux genres et espèces endémiques. L'extrême Sud de l'île connaît un climat subdésertique (très sec, avec de grandes amplitudes thermiques). La saison des pluies s'étend de novembre à avril, et la saison sèche de mai à octobre.

La situation politique de Madagascar a été instable au cours de la dernière décennie, avec deux crises politiques majeures en 2002 et en 2009 : un gouvernement de transition a été mis en place en 2011, et le nouveau gouvernement a été élu en décembre 2013. Le pays est extrêmement fragilisé d'un point de vue socio-économique. La croissance du PIB a été de 0.5% en 2010 et de 0.7% en 2011. Environ 75% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, ce chiffre étant plus important en milieu rural.

L'économie du pays est basée principalement sur l'agriculture (26% du PIB en 2008), notamment sur les exportations de riz, et sur l'exploitation des ressources minières (nickel, cobalt...). En 2008, le secteur des services représentait 58% du PIB. L'agriculture est un secteur vulnérable, du fait des nombreuses catastrophes naturelles (cyclones, sécheresses, inondations) auxquelles est soumis le pays. Environ un quart de la population vit actuellement dans des zones fortement exposées aux catastrophes naturelles. En 2014, Madagascar se classe à la 155<sup>ème</sup> place sur 187 en termes d'Indice de Développement Humain, et n'atteindra pas les Objectifs du Millénaire pour le Développement du fait de cette situation fragile<sup>4</sup>.

### La dégradation des terres à Madagascar

L'érosion des sols, qui résulte à la fois du relief accidenté de l'île et des pratiques agricoles, constitue un problème majeur à Madagascar. L'érosion de la couche superficielle arable du sol serait de l'ordre de 200 à 400 tonnes érodées par hectare et par an, pour une moyenne mondiale de 11 tonnes/ha/an<sup>5</sup>. L'érosion a lieu sur les terrains en pente, cultivés ou pâturés ;

---

<sup>3</sup> Source : PNUD Madagascar

<sup>4</sup> Source : Banque Mondiale

<sup>5</sup> Source : FAO

elle entraîne une réduction de la fertilité des sols, ainsi que des risques accrus d'inondation en aval où les sédiments s'accumulent.

La zone aride du Sud de Madagascar est la plus touchée par ce phénomène. L'utilisation irrationnelle des terres dans le Sud a en effet conduit à une forte fragmentation des forêts, l'érosion des sols, la sédimentation des rivières qui provoque des inondations et la destruction des estuaires, des mangroves et des récifs coralliens.

Le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (MEFT), et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) sont les deux ministères en charge de la question de la dégradation des terres au niveau national.

## **1.2. Objectifs de l'évaluation**

### **Projet de Gestion Durable et de Gouvernance Locale des Terres et Paysages du Sud (SLM)**

La République de Madagascar fait partie des pays engagés dans la lutte contre la désertification, la préservation de la biodiversité et la lutte contre les changements climatiques. Dans le cadre du Programme Stratégique d'Investissement du Fonds pour l'Environnement Mondial pour la gestion durable des terres en Afrique sub-saharienne (SIP), le projet adopte une approche programmatique en appui à la gestion durable et à une gouvernance locale des terres et des paysages du Sud.

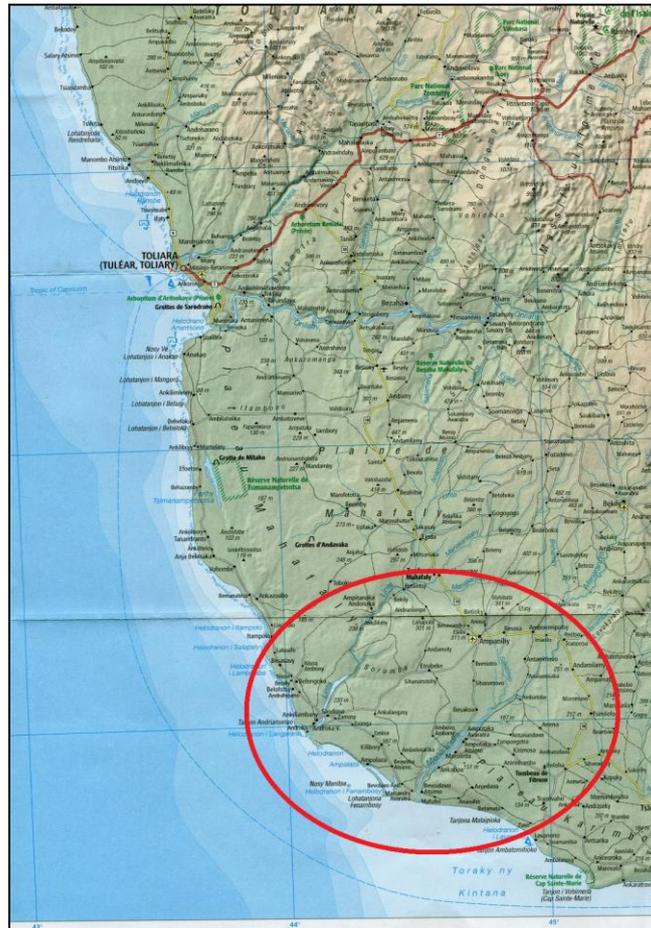
D'une durée de 4 ans, le projet a officiellement démarré en octobre 2009 pour une période de 4 ans, avec comme partenaires de mise en œuvre le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le projet a bénéficié des conseils et de la supervision d'un Comité de Pilotage coprésidé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme (MEFT). Le Document de Projet a été signé par le PNUD et le WWF le 5 juillet 2010 et l'équipe du projet a commencé à se constituer en septembre 2010, avec une phase de lancement qui s'est été achevée en novembre 2010.

Comme son nom l'indique, l'objectif central du projet est de favoriser une gestion durable et une bonne gouvernance au niveau local des terres à Madagascar, dans le Sud du pays. Plus spécifiquement, le projet vise à améliorer la capacité des populations locales à bien gérer les terres avec le développement de pratiques et d'approches basés sur les bénéfices partagés aux niveaux national et local, avec l'accent mis dans la zone sud du pays.

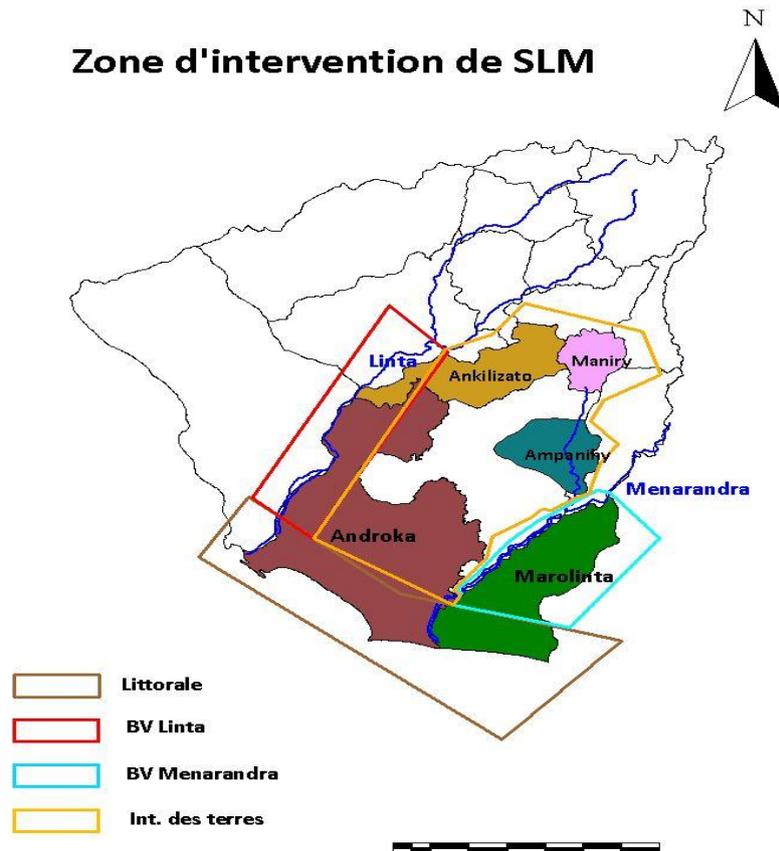
La zone d'intervention du projet est la partie sud du plateau Mahafaly et le nord du plateau Karimbola. Les cartes ci-dessous présentent de façon plus précise la zone et les sites d'intervention du projet, à savoir les sites de Marolinta, d'Ampanihy, d'Ankilizato, de Maniry et d'Androka. Quatre des cinq sites se trouvent dans la Région Atsimo-Andrefana, d'une superficie de 66 236 km<sup>2</sup>, et dirigée par un chef de région. Cette région subdivisée en 9 districts (Ampanihy, Ankazoabo, Benenitra, Betioky-Sud, Beroroha, Morombe, Sakaraha,

Tuléar-I et Tuléar-II) regroupant 105 communes. Seul le site de Marolinta est situé dans la Région Androy.

Sites	Marolinta	Ampanihy	Ankilizato	Maniry	Androka
Population	14 000				50 000
Superficie	1 800 km <sup>2</sup>				4 750 km <sup>2</sup>
Nombre de villages (fokotany)		16			42



## Zone d'intervention de SLM



Dans ce contexte, l'objectif de la mission d'évaluation finale est de vérifier si les objectifs du projet ont été réalisés à l'issue des quatre années d'exécution, d'identifier les facteurs qui ont favorisé ou entravé le projet, et de capitaliser sur l'expérience de mise en œuvre pour d'autres projets similaires à l'avenir.

La mission d'évaluation finale sur le terrain a eu lieu du 6 au 15 octobre 2014, dans le but d'analyser les points forts et les faiblesses du projet, d'évaluer le degré d'achèvement global et par activité à partir de la grille des critères d'évaluation du PNUD, et d'apprécier la dynamique et l'importance des retombées du projet.

Des recommandations à l'ensemble des parties prenantes au projet sont formulées dans ce rapport d'évaluation finale.

### **Rappel des Termes de Références et de la méthodologie proposée par le consultant pour la mission d'évaluation**

Le bureau du PNUD à Antananarivo a recruté un consultant individuel dans le cadre du Projet de Gestion Durable et de Gouvernance Locale des Terres et Paysages du Sud (SLM) à Madagascar, afin d'en réaliser l'évaluation. L'objectif de cette mission d'évaluation est de spécifier dans quelle mesure les objectifs ont été réalisés, d'identifier les facteurs qui ont favorisé ou entravé le programme, ainsi que de déterminer les leçons tirées du programme.

Lors de la mission d'évaluation du projet SLM, les tâches du consultant ont été les suivantes :

- Etape 1. Etablissement de la note de démarrage et du calendrier d'intervention
- Etape 2. Revue de la documentation
- Etape 3. Mission d'évaluation finale sur le terrain : entretiens avec les parties prenantes
- Etape 4. Mission d'évaluation finale sur le terrain : présentation des premiers résultats
- Etape 5. Finalisation du rapport : rédaction et diffusion de la version intermédiaire
- Etape 6. Finalisation du rapport : intégration des commentaires et diffusion de la version finale

Les documents et livrables produits lors de cette mission sont :

- La note méthodologique et le planning
- La compilation des premiers résultats des consultations de terrain
- La présentation des premières conclusions
- Le rapport intermédiaire
- Le rapport final après réception des commentaires

Le consultant joint à ce rapport un résumé exécutif et des annexes (Termes de Références de l'évaluation, la liste des documents étudiés, la liste des personnes rencontrées et les résumés des rencontres, la liste des sites visités, une synthèse des commentaires des parties prenantes lors de la présentation et de la lecture du rapport provisoire, etc.).

Pour cette mission d'évaluation de 30 jours ouvrables entre le 24 septembre et le 30 octobre 2014, le planning a été le suivant :

- Revue de la documentation à domicile et préparation de la mission du 24 septembre au 5 octobre
- Mission sur le terrain, entretiens avec les intervenants clés, du 6 au 15 octobre. L'agenda de cette mission sur le terrain est détaillé dans la section qui suit.
- Rédaction de la première version du rapport à domicile, du 17 au 25 octobre
- Commentaires des parties prenantes sur cette première version, du 25 au 28 octobre
- Finalisation du rapport d'évaluation, du 29 au 30 octobre.

## **1.3. Méthodologie et périmètre de l'évaluation**

### **1.3.1. Préparation de la mission (étapes 1 et 2)**

Ces étapes servent à la collecte des informations, des documents et des données nécessaires (documents méthodologiques et réflexions listés dans les termes de référence), à préparer les rencontres avec les principaux acteurs, et de manière plus générale, à la bonne compréhension des enjeux de la République de Madagascar au regard des enjeux de la gestion des terres et de la gouvernance locale.

Ceci inclut notamment la collecte et la synthèse bibliographique des différents documents disponibles. Cette phase, d'une durée totale de 3 jours, conduit à démarrer la phase de consultation et d'évaluation sur le terrain.

### **1.3.2. Mission sur le terrain : consultations et analyse des premiers résultats de l'évaluation finale (étapes 3 et 4)**

A partir du plan d'actions établi et à l'issue des étapes de préparation de la mission, les étapes sur le terrain servent à consulter l'ensemble des parties prenantes au projet et à intégrer les différents éléments utiles à la formulation de recommandations quant aux besoins d'assistance et de développement dans la zone du projet évalué. Cette phase comporte donc trois étapes, dont :

- des réunions avec les partenaires de mise en œuvre et des entretiens avec l'ensemble des parties prenantes et personnes ressources présentes sur place (équipe de projet, coordinateurs du projet MSDLCP, ministère de l'agriculture et du développement rural, ministère de l'environnement, de la forêt et du tourisme, autorités régionales), les 7 et 8 octobre 2014, à Antananarivo, et le 9 octobre à Tuléar.
- un déplacement dans la zone d'intervention du projet dès le 9 octobre (Tuléar le 9 octobre avec l'équipe du PNUD basée à Tuléar, l'équipe du WWF à Tuléar, le Directeur Régional du Développement Rural et le DDR et les 5 communes d'intervention les 10 et 11 octobre). Ces visites de terrain permettent d'interviewer les bénéficiaires locaux (groupements, maires de communes, volontaires techniques et CEP), le cas échéant par le biais de trois focus groupes à Maniry, Ankilizato et Marolinta. Le déplacement se fait accompagné de l'équipe de terrain du WWF présent sur la commune de Maniry et du VNU du PNUD basé à Marolinta. Les communes visitées sont Ampanihy, Ankilizato, Maniry (10 octobre 2014) et Marolinta et Androka (11 octobre 2014).
- une analyse approfondie des consultations et une restitution des premiers résultats, au cours d'une réunion dédiée à Antananarivo, le 14 octobre 2014.

Une fois l'ensemble des éléments réunis et analysés, débute la phase de finalisation du rapport d'évaluation finale.

*Planning détaillé de la mission sur le terrain :*

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Personnes présentes</b>
Mardi 7/10	<b>Antananarivo, PNUD Madagascar</b>	Andriamihaja Ralinoro (coordination MSDLCP), Verosoa Raharivelo (chargée de programme) Fanomezantsoa Rakotoarisoa Andrianaivoarivony (TL), Alpha Amadou Bah (Spécialiste S&E)
Mercredi 8/10	<b>Antananarivo, PNUD Madagascar</b>	Jonas Mfouatie (RRA), Andriamihaja Ralinoro (coordination MSDLCP)
	<b>Antananarivo, WWF Madagascar</b>	Simon Rafanomezantsoa (DNP) et Bernardin Rasolonandrasana (Leader éco-régional)
Jeudi 9/10	<b>Tuléar, PNUD</b>	William Randriafara (MSDLCP Tuléar)
	<b>Tuléar, WWF</b>	Mme Domoina Rakotomalala (Landscape Leader)
	<b>Tuléar</b>	Docteur Edaly (Directeur régional du MADR)
	<b>Tuléar</b>	Volatiana Rahanitriniaina (MEFT)
	<b>Tuléar</b>	Thiarson Mamonjy (Directeur du Développement Régional de la Région Atsimo Andrefana)
Vendredi 10/10	<b>WWF</b>	Sylvain Laha (socio-organisateur)
	<b>Commune d'Ankilizato, village de Bekako Nord</b>	Groupement sur le basket compost et la couverture végétale Présidente du groupement des tisserands
	<b>Commune d'Ampanihy</b>	Romain Joseph, volontaire technique Angélique, volontaire du CEP
	<b>Commune de Marolinta</b>	Fandraza, volontaire technique Mahatratse, chef du groupement des éleveurs caprins
Samedi 11/10	<b>Commune d'Androka</b>	Luc Ravalomana (maire de la commune) Abraham, volontaire technique
Dimanche 12/10	<b>Tuléar, PNUD</b>	William Randriafara (MSDLCP Tuléar)
Lundi 13/10	<b>Tuléar</b>	Thiarson Mamonjy (Directeur du Développement Régional de la Région Atsimo Andrefana), Mme la Secrétaire générale de la Région
Mardi 14/10	<b>Antananarivo, MEFT</b>	Herivololona Ralalarimanana (Point Focal National UNCCD)
	<b>Antananarivo, PNUD Madagascar</b>	Réunion de débriefing avec Fanomezantsoa Rakotoarisoa Andrianaivoarivony (TL)

### **1.3.3. Finalisation du rapport (étapes 5 et 6)**

Les étapes de finalisation du rapport se feront en deux temps : i) la présentation des premiers résultats de l'évaluation dans un document intermédiaire, comprenant les résultats sur la base des critères d'évaluation habituels, et ii) après prise en compte des commentaires/remarques, etc., la transmission du rapport final.

L'évaluation finale a été menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM. Le contenu du rapport est conforme aux termes de référence rappelés en annexe. Il a été rédigé en langue française pour validation, puis traduit en anglais. La validation du document français sera faite par la partie nationale, le PNUD CO et le PNUD régional.

## **2. Description du projet et contexte de développement**

### **2.1. Démarrage du projet et durée prévue**

Comme indiqué en page 3 de ce document, la conception du projet a commencé en 2004, et a été retardée à plusieurs reprises du fait de changements administratifs du FEM (en particulier par une transition compliquée entre les cycles 3 et 4 du FEM, et par le fait que l'approbation du projet a été différée d'un cycle à l'autre sur demande du Secrétariat du FEM). La FIP et le Document de Projet définitifs ont été soumis en 2008, et approuvés en 2009, pour un lancement du projet prévu en 2009, et une durée de projet de 4 ans.

La signature du projet instituant son lancement a bien eu lieu en octobre 2009. Cependant, plusieurs difficultés ont été rencontrées lors de cette phase de démarrage et ont conduit à repousser le début effectif des activités du projet à l'année 2010.

Contrairement à la plupart des projets mis en œuvre par le PNUD et financés par le FEM, l'agence d'exécution envisagée pour ce projet dès 2004 a été une ONG, en l'occurrence le Fonds Mondial pour la Nature (WWF). Il était au départ prévu que WWF travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement de Madagascar, et plus précisément le Ministère de l'Environnement, afin d'assurer un bon suivi institutionnel du projet et son appropriation par le pays. Cependant, des difficultés majeures ont été rencontrées du fait de la crise politique survenue en 2009 à Madagascar. Cette dernière a conduit les Nations Unies à placer le projet sous le statut de Situation Spéciale de Développement (SSD), selon la procédure prévue pour ce type de situation. De ce fait, WWF a été l'unique autorité d'exécution du projet, et les liens avec le Gouvernement ont été réduits.

### **2.2. Problèmes que le projet a cherché à résoudre**

La lutte contre la dégradation des terres répond à plusieurs objectifs de la part du Gouvernement et du PNUD. La gestion durable des terres et des ressources permet en effet d'augmenter la résilience des écosystèmes. L'intégrité et la stabilité des fonctions et services écosystémiques permettent à leur tour de réduire la vulnérabilité socio-économique des générations actuelles et futures.

Le projet a donc cherché à adresser à la fois les problèmes de dégradation des écosystèmes, d'érosion et de désertification, d'insécurité alimentaire, et de pauvreté.

### **2.3. Objectifs à court et long terme du projet**

Les objectifs du projet SLM peuvent être regroupés en deux catégories : d'une part, les objectifs concrets résultant immédiatement de l'application des activités du projet dans les régions ciblées ; d'autre part, des objectifs à plus long terme représentant les effets bénéfiques globaux souhaités pour le développement de Madagascar, et renforcés par les actions et les impacts du projet. Ces objectifs étaient les suivants :

#### **A court terme**

- Développer de nouvelles pratiques de culture et d'élevage ;
- Sensibiliser les communautés locales et les autres parties prenantes à la gestion durable des terres ;
- Intégrer les pratiques de gestion durable des terres dans les politiques régionales et nationales.

### **A long terme**

- Réduire la vulnérabilité socio-économique des communautés ;
- Favoriser la sécurité alimentaire face aux changements climatiques ;
- Réduire les pressions subies par les écosystèmes locaux caractérisés par des habitats et biodiversité uniques.

Ces objectifs ont été traduits dans le Document de Projet en un cadre logique exhaustif des résultats attendus du projet et des activités correspondantes.

## **2.4. Indicateurs de base établis**

Des indicateurs ont été établis lors de la formulation du projet pour suivre la progression de l'exécution du projet et mesurer l'atteinte des résultats fixés. Des modifications ont été suggérées par le rapport de démarrage du projet en 2010, mais n'ont pas toujours été suivies. Le statut de base de ces indicateurs a été évalué lors de la phase de démarrage du projet, en 2010 et 2011, et a été intégré au document de projet révisé en 2012. Le statut de base de ces indicateurs est présenté ci-dessous.

Par la suite, le cadre logique du projet a fait l'objet d'une révision, sur la base du rapport annuel de 2012. Les indicateurs de suivi sont donc différents pour les années de mise en œuvre 2013 et 2014. Ces modifications ont eu une influence mineure sur le projet.

**Objectif du projet : Renforcer les capacités des utilisateurs des ressources, intégrer la gestion durable des terres dans les pratiques de développement et les politiques à l'échelle locale et national, pour le bénéfice mutuel des communautés locales et de l'environnement.**

- Aucune commune ne possède de Plan de Développement Communal (PDC) qui intègre la planification spatiale, le zonage de l'utilisation des terres, et des politiques/stratégies de gestion durable des terres.
- Deux communes ont entrepris de stabiliser les dunes (et ont stabilisé 75% des dunes les plus problématiques), couvrant une surface de plus 15km<sup>2</sup>.
- Il n'existe pas de données de recensement ou d'estimation des migrations, mais des recherches informelles montrent que leur taux augmente.

**Composante 1 : Des modèles répliquables de gestion durable des terres sont développés dans les communes sélectionnées, qui sont représentatives des principales sous-régions agro-écologiques du Sud de Madagascar, et sont diffusés ailleurs dans la région.**

- Aucun travail n'a été accompli dans les communes pour développer une agriculture durable, gérer le pâturage et les incendies, ou stabiliser les dunes de sable.
- L'expérimentation et l'extension des pratiques de gestion durable des terres n'ont pas encore commencé.
- Il n'y a pas de régulation, de reconnaissance et d'organisation de la transhumance et de ses parcours.
- Aucun site de pilotage du pâturage n'est mis en place.
- 0% des dunes sont stabilisées.

**Composante 2 : Environnement politique favorable : renforcement des régulations et politiques locales avec une implication à l'échelle nationale.**

- Les pratiques de gestion durable des terres existent dans un nombre limité de communes où des projets (amélioration de la production céréalière, des techniques fourragères pour le bétail) ont été mis en place auparavant, et pas dans la région Sud.
- Des règles traditionnelles régissent l'accès aux forêts communes, aux surfaces de pâture et aux points d'eau, mais il n'y a pas de règle explicite pour assurer la gestion durable des ressources naturelles publiques et pas de contrôle des pratiques conduisant à la dégradation des terres.

**Composante 3 : Les institutions et les individus ont les capacités suffisantes pour soutenir et appliquer la gestion durable des terres à l'échelle locale, régionale et nationale.**

- Les PDC sont fragiles, n'intègrent pas la gestion durable des terres, et ne sont pas utilisés.
- Il n'existe pas de données de recensement ou d'estimation des migrations, mais des recherches informelles montrent que leur taux augmente.

## **2.5. Principales parties prenantes**

Le projet est financé par le **FEM**.

L'agence de mise en œuvre du projet est le Bureau National du **PNUD** à Madagascar. Le PNUD co-supervise et suit le projet en partenariat avec l'agence d'exécution du projet, le **MEFT** et les autorités désignées par les administrations régionales.

L'agence d'exécution est l'ONG **WWF**, dont le bureau pour le programme Madagascar et Ouest de l'Océan Indien est basé à Antananarivo. Le WWF et le PNUD ont en effet l'habitude de collaborer dans le cadre de projets communs à Madagascar. Le WWF porte la responsabilité administrative et financière globale du projet.

Les consultants et contractants locaux (ONG, secteur privé...) sont recrutés par l'équipe de projet et par le WWF, en concertation avec les partenaires du projet.

Le WWF et le PNUD sont également en contact avec d'autres acteurs de la gestion des terres dans le sud de Madagascar :

La **Direction Régionale des Eaux et Forêts** (DREF) est la représentation du MEFT à l'échelle de la région.

L'association reconnue d'utilité publique **Parcs Nationaux Madagascar** (*Madagascar National Parks*) assure la conservation et la gestion durable et rationnelle du réseau national de parcs nationaux et réserves de Madagascar. L'association se consacre à la lutte contre la dégradation environnementale, liée notamment aux pressions anthropiques sur le milieu (exploitations sauvages, feux de brousse, braconnages), et participe grâce à ses revenus au développement des régions et villages riverains des aires protégées.

Le **Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement** (SAGE, ou *Fampandrosoana Maharitra*), est une association dédiée à l'intégration des enjeux environnementaux dans le développement et la lutte contre la pauvreté, qui met en œuvre des projets de lutte contre la dégradation des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité (reboisement, gestion des pâturages, formation et sensibilisation des communautés locales, développement de l'écotourisme) dans plusieurs régions de Madagascar, et notamment dans le Sud-Ouest. L'association coopère étroitement avec le FEM, le PNUD et d'autres bailleurs de fonds.

D'autres **ONG**, notamment l'ONG **Conservation International** (CI), exécutent des projets similaires ou liés au projet SLM à Madagascar, et sont autant de partenaires potentiels lors de la mise en œuvre des activités du projet.

## 2.6. Résultats attendus

Les résultats attendus du projet sont regroupés en trois composantes principales qui ont été détaillées dans la section 2.4. ci-dessus, et se résument de la manière suivante :

- Un modèle de développement intégrant la gestion durable des terres est mis en place ;
- Les capacités locales et régionales sont renforcées ;
- Les politiques intègrent de manière favorable la gestion durable des terres et la protection des écosystèmes.

Le détail des résultats attendus du projet est présenté dans le cadre logique (*logical framework*) du projet en annexe de ce document.

## **3. Constatations**

### **3.1. Conception et formulation du projet**

De manière générale, les retards successifs et importants rencontrés par le projet lors de sa conception et de sa formulation ont nui à sa pertinence et à son efficacité. La première conception du projet s'est en effet déroulée il y a plus de 10 ans, et le contexte politique et institutionnel du pays est aujourd'hui totalement différent de celui de 2003/2004. Il est très difficile pour un projet de cette ampleur de s'adapter à des changements de contexte successifs sur une période si longue. En conséquence, bien que la dégradation des terres et la gestion durable des terres soient toujours, aujourd'hui, un enjeu majeur à Madagascar, il a été très difficile pour ce projet de s'y attaquer de manière efficace.

#### **3.1.1. Analyse du cadre logique et des résultats**

Le cadre logique du projet et de ses résultats est présenté en annexe de ce document.

La structure définie par le document de projet est fiable, puisqu'elle s'appuie sur un découpage logique entre un volet technique (composante 1), un volet politique (composante 2) et un volet de renforcement des capacités (composante 3), avec une quatrième composante transversale dédiée à la gestion et à la mise en œuvre effective du projet.

#### **3.1.2. Hypothèses et risques**

Le document de projet ne fournit pas d'analyse complète des risques auquel le projet pourrait faire face.

#### **3.1.3. Planification de la participation des parties prenantes**

Le document de projet ne donne pas d'analyse détaillée des parties prenantes pouvant être intégrées au projet, de leurs capacités et du soutien qu'elles peuvent apporter aux activités prévues. Il dresse cependant un bilan rapide des projets similaires au projet SLM préexistant dans la région cible d'Atsimo-Andrefana. Cet état des lieux a permis, dans un deuxième temps, la coopération avec ces parties prenantes, avec les institutions et avec les communautés locales.

#### **3.1.4. Approche de réplification**

La formulation du projet prévoit un partage efficace des connaissances et leçons tirées du projet. Celui-ci doit se faire par le biais de réseaux et forums de partage d'informations préexistants. Il s'agit notamment de transmettre les résultats du projet au sein des réseaux PNUD et FEM, destinés au personnel qualifié travaillant sur des projets aux caractéristiques similaires, en lien par exemple avec la gestion intégrée des écosystèmes, l'écotourisme, la cogestion. Ce transfert se fait principalement par voie numérique. En outre, le document de projet prévoit que le projet lui-même identifie et alimente les réseaux scientifiques, politiques, etc., susceptibles de profiter des leçons tirées de la mise en œuvre du projet, afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre de futurs projets similaires.

Le document de projet prévoit, plus précisément, que les activités de bilan des leçons tirées du projet soient exécutées, avec des fonds spécifiques, au moins une fois par an, et que les informations soient transmises sur les réseaux *ad hoc*. Cette démarche est tout à fait positive, et il aurait été souhaitable qu'elle soit davantage mise en pratique lors de la mise en œuvre du projet, bien que les conditions d'exécution n'aient pas forcément permis que cela se fasse de manière idéale.

En pratique, le cadre logique du projet prévoit que les activités de test de modèles de pratiques durables soient mises en place de modèles dans 5 communes choisies de la région d'Atsimo-Andrefana, sur le plateau de Mahafaly et Karimbola, couvrant au total une surface de 4000 ha et représentant les principales zones agro-écologiques du Sud de Madagascar. Les modèles, après amélioration par les parties prenantes et validation par l'expérience, doivent être disséminés sur une zone beaucoup plus large de 1 150 000 ha, afin d'avoir un impact positif à grande échelle. Il s'avère que, du fait de la durée du projet et des difficultés d'exécution rencontrées, la validation et la dissémination des modèles n'a pas pu se dérouler comme cela était prévu dans le document de projet. Des recommandations, devant permettre d'assurer la durabilité des résultats du projet et des modèles mis en œuvre avec succès lors de l'exécution, seront détaillées dans la suite de ce document d'évaluation.

### **3.1.5. Liens entre le projet et d'autres interventions dans le même secteur**

De nombreux projets de lutte contre la dégradation des terres et de protection des écosystèmes sont développés par des acteurs variés à Madagascar. Le projet SLM a su identifier les interventions existantes sur sa zone d'action, ce qui a permis à l'équipe de projet de collaborer efficacement avec ces partenaires lors de la mise en œuvre des activités du projet.

#### **Le projet SuLaMa<sup>6</sup>**

Un projet de gestion durable des terres du WWF a coexisté avec le projet SLM : il s'agit du projet SuLaMa. Le projet SuLaMa mis en œuvre par le WWF a été successivement financé par le Ministère allemand de l'éducation et de la recherche (BMBF) pendant 3 ans et par le Ministère allemand de la coopération (BMZ) pendant 2 ans. Le projet a également impliqué 6 universités allemandes, et 3 malgaches (Antananarivo, Tuléar et Fianrantsoa), des ONG malgaches. Il a débuté en janvier 2011 et doit se poursuivre jusqu'en décembre 2015.

Ce projet de « recherche participative pour le soutien de la gestion durable des terres au plateau de Mahafaly dans le Sud-Ouest de Madagascar » a avant tout un objectif d'études et de recherche scientifique. Il s'est déroulé sur le Plateau de Mahafaly, dans et aux alentours du Parc National de Tsimanampetsoa. Il s'est intéressé dans une première phase à l'agronomie, à l'élevage, au fonctionnement des écosystèmes naturels, aux enjeux socioculturels, de gouvernance, à l'économie et plus précisément à l'économie agricole, avec une approche participative et coopérative. Une phase d'expérimentation est prévue après la phase de recherche.

---

<sup>6</sup> <http://www.sulama.de/>

Le projet SLM a coopéré avec le projet SuLaMa lors d'une étude sur les zones sensibles, mais les résultats du projet SuLaMa n'ont cependant pas pu bénéficier pleinement au projet SLM du fait d'un décalage dans le temps entre le démarrage du projet SLM et la disponibilité des travaux du projet SuLaMa.

### **Le projet MSDLCP<sup>7</sup>**

Le projet PNUD « Moyens de Subsistance Durables et Lutte Contre la Pauvreté » recouvre des objectifs et des thématiques communs avec le projet SLM, et est mis en œuvre dans la même région. Ce projet, qui a démarré en 2010, doit prendre fin en décembre 2014. Il a pour objectif de promouvoir une dynamique de développement local auto-entretenu à travers la mise en place de dispositifs d'information, d'orientation et d'accompagnement des populations leur permettant de mieux saisir les opportunités économiques et sociales, et à développer des secteurs clés de promotion des moyens de subsistances durables, tels l'alphabétisation fonctionnelle, la formation professionnelle, l'emploi, l'entrepreneuriat, le secteur privé et l'eau et assainissement.

Le projet MSDLCP et le projet SLM ont donc été souvent amenés à collaborer, notamment dans la commune de Marolinta. Autant que possible, les gestionnaires des deux projets se sont efforcés de partager les tâches allouées à chaque projet afin de ne pas nuire à l'efficacité de mise en œuvre de leurs activités.

### **Le projet COGESFOR<sup>8</sup>**

Le projet, intitulé « Gestion durable des ressources naturelles pour la conservation de trois régions *hotspot* de la biodiversité à Madagascar », est une initiative financée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), l'AFD, la KfW et le WWF, et mise en œuvre par le CIRAD, le WWF et l'ONG l'Homme et l'Environnement. Le projet s'est déroulé de 2009 à 2012 dans trois régions clés de Madagascar pour la biodiversité, dont le plateau calcaire de Mahafaly, dans la région Atsimo-Andrefana, où a été exécuté le projet SLM.

Le projet COGESFOR ciblait notamment les problématiques de gestion des ressources forestières, en lien avec les activités d'agriculture et d'élevage. Il s'est articulé autour de trois grandes thématiques :

- La sécurisation foncière et le transfert de la gestion des zones concernées aux communautés locales ;
- Le développement de filières de valorisation respectueuses de l'environnement pour les activités agricoles et d'élevage, et l'amélioration des pratiques agropastorales ;
- La mise en place de dispositifs de contrôle et de traçabilité de l'exploitation forestière, devant assurer un revenu aux populations locales.

---

<sup>7</sup>

[http://www.mg.undp.org/content/dam/madagascar/docs/2012\\_povred/Dossier2013/PTA%20MSDLCP%202013%20version%20sign%C3%A9.pdf](http://www.mg.undp.org/content/dam/madagascar/docs/2012_povred/Dossier2013/PTA%20MSDLCP%202013%20version%20sign%C3%A9.pdf)

<sup>8</sup> <http://www.cogesformada.org/>

## **Le programme de protection de l'écorégion d'Ala Maiky**

Les forêts épineuses sèches du Sud-Ouest de Madagascar (Ala Maiky) sont identifiées par WWF comme l'une des écorégions les plus biologiquement remarquables du monde, et en tant que telles représentent une zone d'intervention prioritaire pour WWF depuis 1990.

L'exécution du projet SLM par WWF entre dans le cadre de ce programme de conservation. De par son intervention de longue durée, l'ONG dispose d'une connaissance approfondie des parties prenantes, communautés locales, ONG malgaches, agences gouvernementales régionales et autres organisations internationales de développement et de conservation, ainsi que des réalités socio-économiques, politiques et environnementales de la région. Cette expérience de terrain a été un atout indéniable de la collaboration entre le PNUD et WWF pour l'exécution du projet.

Enfin, de nombreux autres projets financés par des bailleurs européens ou américains, et exécutés par des ONG malgaches ou internationales, existent dans la région. Les principaux acteurs du développement local ont été identifiés lors de la formulation du projet :

- Sokake, qui œuvre pour la protection de la tortue rayonnée de Madagascar ;
- ALT (Andrew Lees Trust), qui met en œuvre des projets sociaux et environnementaux à Madagascar, et qui a notamment fourni des formations et des semences de sorgho à 1280 familles à travers le projet APEMBA SOA ;
- ASOS (Action Santé Organisation Secours) ;
- AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières) ;
- Le Centre Ecologique Libanona (CEL), mis en place notamment par WWF et ALT, qui possède aujourd'hui le statut d'ONG, et qui a une vocation de formation d'étudiants et de professionnels en environnement et écosystèmes.

### **3.1.6. Gestion**

Le projet a été mis en œuvre par le PNUD Madagascar, en partenariat avec le MEFT et les autorités régionales, et exécuté par le WWF sous la procédure d'exécution par une ONG (*NGO Execution*). WWF a délégué la supervision administrative et financière du projet à son bureau régional situé à Toliara.

La supervision et l'encadrement plus global du projet ont été assurés par le Comité de Pilotage du Projet (CPP). Celui-ci préexistait au projet, puisqu'il s'agit du Comité de Pilotage dédié au Programme Ala Maiky, présenté ci-dessus. Le CPP a été agrandi par des représentants du PNUD et du MEFT, chargés du suivi du projet SLM.

Le rôle clé de l'exécution du projet revenait à l'équipe de gestion du projet (EGP). Elle était constituée d'un coordinateur (puis d'une coordinatrice) national de projet (CNP), d'un assistant administratif, d'un chauffeur et de deux gardes, ainsi que de cinq agents locaux supervisés par la CNP. La CNP était responsable de l'élaboration des rapports à destination du WWF, de la soumission en temps voulu des inputs et outputs du projet, et de la coordination avec toutes les autres agences d'exécution. L'EGP était assistée pour la majeure partie du projet d'un conseiller technique recruté par le FEM.

Le CNP devait être basé à Ampanihy. Un premier CNP a rapidement donné sa démission car il devait être à Tuléar pour raisons familiales. Suite à cette démission, une nouvelle personne a été recrutée pour être basée à Ampanihy. Cette personne a toutefois choisi de s'installer à Tuléar en se déplaçant dans la zone du projet de manière ponctuelle. La mission d'évaluation du projet a cherché à contacter la CNP afin d'obtenir un entretien et notamment d'aborder la question de cet hébergement, mais cette dernière a refusé le rendez-vous.

Sur le terrain, le document de projet prévoit que l'EGP soit basée à Ampanihy, qui bénéficie d'une position centrale parmi les cinq communes sélectionnées par le projet. Cette spécification, pourtant bien fondée, du document de projet, n'a donc pas été respectée par la personne en charge de l'EGP, ce qui a eu des conséquences importantes sur l'efficacité de la mise en œuvre du projet et sur les frais de fonctionnement de l'équipe de projet. De manière générale, plusieurs décisions prises par la Coordinatrice Nationale du Projet étaient trop opaques ou unilatérales ; il semble que cela n'ait pas été supervisé convenablement par la hiérarchie, et notamment par l'ancienne responsable administrative et financière du WWF.

La section suivante détaille les difficultés rencontrées dans la gestion du projet, aux différentes échelles de gestion du projet, et les conséquences que cela a eu sur le bon déroulement des activités du projet.

## 3.2. Mise en œuvre du projet

### 3.2.1. Gestion adaptative

Comme cela a été indiqué précédemment, le projet a souffert de plusieurs problèmes et de retards importants lors de sa mise en œuvre.

En premier lieu, le CNP recruté au début de projet a donné sa démission très rapidement, car il se trouvait dans l'impossibilité d'effectuer sa mission dans la commune d'Ampanihy comme cela était prévu dans le document de projet. Le recrutement d'un deuxième CNP a repoussé l'exécution effective des activités du projet. Les premiers tests agronomiques n'ont ainsi pas pu être réalisés lors de la campagne agro-écologique 2010-2011, mais qu'à partir de 2011-2012, et à nouveau lors de la campagne 2012-2013.

Le recrutement de la deuxième CNP a nécessité deux relances de la part du WWF, du fait du manque d'experts nationaux compétents et disponibles. La signature du contrat est donc intervenue tard dans le processus d'exécution du projet. La personne recrutée pour assurer le remplacement du poste de CNP a de plus effectué, par la suite, des choix de gestion que l'évaluation estime discutables et qui ont nui à l'efficacité d'exécution du projet.

Ainsi, la CNP a notamment refusé d'être basée à Ampanihy comme cela était prévu, ce qui a occasionné des frais de déplacement supplémentaires et une moindre efficacité dans la gestion du projet et dans la proximité requise avec les bénéficiaires du projet.

Le Plan de Travail Annuel du projet de 2012 indique les coûts suivants, pour les trois premières composantes du projet, pour le CNP et son chauffeur.

	Daily subsistence allow - local	Travel costs
SP1	4 127	2 988
SP2	423	882
SP3	2 983	2 150
<b>Total</b>	<b>7 533</b>	<b>6 020</b>

En outre, les frais de fonctionnement du projet (composante 4) pour 2012 ont représenté 193.102 USD, sur un budget total de 390.522 USD.

L'accumulation de retards dans la mise en œuvre des activités du projet a conduit le PNUD, en concertation avec le Comité de Pilotage du Projet, à décider au 31/12/2013 de cesser d'approuver les plans de travail du projet, ceci afin d'arrêter de mettre fin aux activités en cours et à la mise en œuvre du projet (la clôture opérationnelle effective du projet n'étant pas possible avant que l'évaluation finale ait eu lieu). Le CPP et le PNUD ont en effet estimé que le projet n'atteindrait pas les objectifs fixés avec des résultats satisfaisants. L'évaluation a permis de constater qu'en effet, un nombre important d'activités n'avaient pas été réalisées, et ne l'auraient pas été si le choix avait été de poursuivre le projet, comme par exemple les activités de consolidation des dunes. Le choix du PNUD de mettre fin aux activités du projet au 31/12/2013 a été le bon.

Certaines des activités en cours de mise en œuvre par le projet en 2013 ont été prises en charge par un autre projet supervisé par le PNUD dans la région, le projet MSDLCP. Ce projet a donc permis une continuité dans l'exécution des activités, qui a pu être poursuivie jusqu'en août 2014. Le WWF n'intervient cependant pas dans ce deuxième projet. Les activités en lien avec la gestion durable des terres vont être poursuivies dans deux communes, Maniry et Marolinta, grâce à des financements supplémentaires, respectivement sous la supervision du PNUD pour le projet MSDLCP, et du WWF pour le financement de la Fondation Swiss Re.

### **3.2.2. Partenariats**

L'exécution du projet SLM s'est faite dans le cadre du Strategic Investment Program (SIP) for Sustainable Land Management in Sub-Saharan Africa (SSA). Dans le cadre de ce projet, de nombreux partenariats ont été mis en œuvre pour faciliter l'exécution des activités du projet. Ces partenariats ont concerné à la fois les organismes de recherche, les communautés locales, et les régions, districts, chefs-lieux de districts et communes.

#### **Partenariats avec les organismes de recherche**

Les partenariats avec les centres et organismes de recherche nationaux n'ont été que ponctuels et sont jugés insuffisants par les parties prenantes du projet. En effet, la forte composante expérimentale du projet, à travers les tests de modèles de pratiques de gestion des terres, d'agriculture et d'élevage, aurait dû donner lieu à des partenariats formalisés et de long terme avec des spécialistes à même de faciliter l'exécution et le succès des activités du projet, et la diffusion des résultats positifs obtenus.

Des partenariats plus poussés avec des spécialistes du Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques<sup>9</sup> (GRET) ou du Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural aussi appelé FOFIFA<sup>10</sup> auraient ainsi pu être très profitables au projet.

#### **Partenariats avec les communautés locales**

Dans chacune des cinq communes concernées par le projet, des groupements ont été mis en place au sein des communautés afin de faciliter la participation et la formation des populations concernées.

En moyenne, le projet a soutenu 3 groupements par site, avec environ 20 membres par groupement, sur des thématiques spécifiques. Des informations sur les groupements appuyés sont données dans la partie consacrée aux sites.

Ces partenariats ont permis à l'équipe du projet de bénéficier des connaissances techniques locales (sur les pratiques, sur le milieu...) des personnes concernées par les différents enjeux (éleveurs, agriculteurs, etc.), et de mieux tenir compte des besoins et attentes des communautés locales dans l'exécution de ses activités.

---

<sup>9</sup> [www.gret.org](http://www.gret.org)

<sup>10</sup> <http://www.fofifa.mg/>

## **Partenariats avec les régions, districts, chefs-lieux de districts, et communes**

Le projet doit encore restituer aux communes certains résultats comme les trois CEP construits en 2014, à proximité desquels les essais sont réalisés (irrigation au goût à goût à Maniry par exemple, pépinières, basket compost, etc.). Il est important que les accords de transfert des résultats du projet soient signés dans les meilleurs délais.

Il eut été utile que les autorités régionales et communales aient été plus systématiquement associées au projet. Une des raisons des résultats mitigés du projet tient à cette lacune.

### **3.2.3. Intégration du S&E dans la gestion adaptative**

Une revue globale de l'état d'avancement du projet a été conduite en novembre 2011. Trois revues détaillées du déroulement du projet ont été réalisées durant le troisième trimestre 2012, le troisième trimestre 2013 et le troisième trimestre 2014, dans le cadre du Project Implementation Review (PIR).

Comme cela sera détaillé dans la section 3.2.5. ci-dessous, le suivi et l'évaluation du projet SLM sont jugés insuffisants au regard des attentes. La réalisation d'une MTR indépendante, et de plans de travail annuels plus détaillés, aurait dû permettre au Comité de Pilotage du Projet d'apporter des modifications au document de projet initial, afin d'ajuster les activités et le budget du projet aux difficultés rencontrées et au temps d'exécution restreint. La qualité des rapports annuels réalisés en 2012, 2013 et 2014 est en revanche satisfaisante.

En pratique, cela n'a pas pu être réalisé. Il semble, en outre, que les procédures n'aient pas été strictement respectées par la CNP, et que des amendements aient été apportés au document de projet initial (notamment pour modifier ou supprimer certaines activités) sans l'aval du CPP. Cette démarche n'a pu que nuire au bon fonctionnement du projet.

### **3.2.4. Financement du projet**

Le budget total du projet était de 5 910 000 USD, avec une contribution du FEM à hauteur de 907 750 USD. Les autres contributions financières confirmées sont venues de la Fondation Swiss Re, permettant de poursuivre des activités à Maniry (WWF) et du projet MSDLCP, pour permettre la clôture du projet SLM, et prendre le relais de certaines activités à Marolinta.

Au regard des frais effectivement engagés au cours du projet, il apparaît que le budget du FEM aurait été significativement dépassé si le projet s'était poursuivi sur toute la durée d'exécution initialement prévue par le document de projet.. Cette augmentation est principalement liée à la hausse des frais de fonctionnement dont il a été fait mention plus haut.

### **Financements complémentaires**

Les activités du projet SLM dans la commune cible de Maniry ont permis de lever des fonds supplémentaires pour les activités de gestion durable des terres. Ce financement, qui s'élève

à 150 000 USD jusqu'en mai-juin 2015, est fourni par la Fondation Swiss Re, et porte sur l'aménagement des bassins versants.

Les parties prenantes ont constaté que les projets liés aux thématiques de l'eau et de la riziculture étaient plus susceptibles d'intéresser les bailleurs de fonds. Il pourra donc être intéressant, à l'avenir, d'étudier l'adéquation de ces financements potentiels avec les besoins des communautés locales. Il apparaît d'ores et déjà que l'eau constitue un enjeu prioritaire dans la région et une préoccupation majeure des populations, qu'il convient d'en tenir compte dans les actions à venir du PNUD. En revanche, l'implantation de la riziculture ne semble que peu se prêter au climat sec et aux sols du Sud de Madagascar ; sur ce point, il convient d'avoir une approche locale.

D'autres partenaires financiers peuvent être envisagés pour des investissements futurs dans la gestion durable des terres à Madagascar : l'Union Européenne, la Banque mondiale et la FAO notamment, mais aussi la GIZ.

Tableau d'évaluation du cofinancement 2010 - 2014

Cofinancement (type/source)	Propre financement PNUD (en millions de dollars américains)		Gouvernement (en millions de dollars américains)		Organismes partenaires (GIZ <sup>11</sup> , UE <sup>12</sup> , WWF, Fondation Swiss Re) (en millions de dollars américains)		Total (en millions de dollars américains)	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel
Subventions	0.300	0.196			4.637	4.600	4.937	4.796
Prêts/Concessions								
Soutien en nature			0.270	0.270			0.270	0.270
Autres						0.150		0.150
<b>Totaux</b>	<b>0.300</b>	<b>0.196</b>	<b>0.270</b>	<b>0.270</b>	<b>4.637</b>	<b>4.750</b>	<b>5.207</b>	<b>5.216</b>

<sup>11</sup> <http://www.giz.de/en/downloads/giz2014-fr-programme-germano-malgache-environnement.pdf>

<sup>12</sup> <http://www.gtai.de/GTAI/Content/DE/Trade/Fachdaten/PRO/2012/08/P80071.pdf>

### 3.2.5. Suivi et évaluation : conception initiale et mise en œuvre

La planification du suivi et de l'évaluation dans le document de projet était tout à fait complète et détaillée, intégrant à la fois le S&E interne au projet au quotidien et annuellement, et les évaluations externes à mi-projet et de fin de projet. Un budget cohérent a été mis en œuvre pour assurer le fonctionnement du S&E.

La mise en œuvre du plan de S&E n'a cependant pas été à la hauteur de ce qui avait été planifié dans le document de projet. L'évaluation à mi-parcours, facultative du fait de la portée du projet (*mid-size project*), mais prévue initialement, n'a pas pu être réalisée pour des questions de calendrier. Elle serait intervenue quelques mois avec l'évaluation finale, ce qui n'avait pas de sens. Ce décalage s'explique principalement par les difficultés pratiques, institutionnelles et politiques rencontrées en 2009 et 2010, qui ont repoussé l'exécution des activités planifiées dans le document de projet.

Le choix de ne pas effectuer la MTR s'appuyait, au moment où il a été fait, sur des arguments valides. Il a cependant eu des conséquences négatives sur l'exécution du projet, puisque le manque d'évaluation a empêché la CPP d'effectuer une revue complète et une modification adéquate des activités du projet au regard de l'état d'avancement et du temps restant pour ces différentes activités.

### 3.2.6. Coordination entre le PNUD, le partenaire de mise en œuvre et le partenaire d'exécution

La collaboration entre le PNUD et le WWF n'a pas posé de problème majeur, si ce n'est d'ordre purement administratif. Ces problèmes de procédures administratives distinctes dépassent le cadre du projet et ne sont pas traités outre mesure dans le présent rapport.

Ce critère est noté **MS (Moyennement Satisfaisant)**.

## 3.3. Résultats du projet

Les résultats de l'évaluation du projet sont issus de la consultation des parties prenantes et de la revue de la documentation. En parallèle à ces consultations, l'évaluation a porté sur l'analyse des résultats sous forme de livrables, en se basant notamment sur le document de projet de 2009.

### 3.3.1. Résultats globaux

Le document de projet, tel qu'il a été élaboré à l'origine, se révèle ambitieux, mais correspond aux préoccupations des populations touchées par la dégradation des terres.

Il est difficile d'évaluer de manière globale l'atteinte des résultats pour ce projet, car la situation est très variable selon les composantes et selon les activités considérées. En effet, si certaines activités, telles que les essais de nouvelles pratiques d'agriculture et d'élevage,

ont été mises en œuvre de manière efficace et ont conduit à des résultats très satisfaisants, d'autres, comme la lutte contre l'érosion et la désertification, n'ont pas porté leurs fruits, voire n'ont pas du tout été mises en œuvre.

Il convient cependant de noter que des activités, notamment de tests agricoles, ont été mises en œuvre dans chacune des cinq communes ciblées par le projet, couvrant ainsi comme prévu les principales zones agro-écologiques du sud de Madagascar.

### **Point sur les principaux résultats du projet**

L'étude des documents disponibles, les entretiens avec les parties prenantes et les visites dans les communes cibles du projet ont permis de mettre en évidence les résultats suivants, en termes de succès et d'échecs des activités mises en œuvre par le projet.

Les résultats les plus satisfaisants du projet concernent la première composante : les essais sur les thématiques de l'agriculture et de l'élevage ont pu être menés à bien avec succès, notamment grâce à des soutiens et partenariats fructueux avec d'autres projets ou d'autres parties prenantes. Bien que toutes les pratiques n'aient pas pu être assimilées, l'implication des populations dans ces modèles et dans les différentes activités réalisées sur le terrain est un gage de pérennité pour ces nouvelles pratiques.

A l'inverse, les principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des activités à proprement parler ont été des problèmes de logistique et de gestion qui ont empêché le plein développement des pratiques mises en œuvre. Le raccourcissement de la durée du projet a également réduit la durée des essais, et par conséquent leur fiabilité et leur impact. Enfin, il est à regretter que certaines activités, notamment les activités prévues de lutte anti-érosive, aient été arrêtées de manière unilatérale par la CNP. Une consultation plus étroite avec le CPP et les parties prenantes aurait permis de revoir la structure de ces activités, qui ont visiblement été surdimensionnées, sans toutefois les annuler purement et simplement.

### **Facteurs de succès et obstacles**

Le succès des tests de modèles sur le terrain est principalement à attribuer aux expertises techniques réalisées en partenariat avec des organismes comme le Groupement semi-direct de Madagascar (GSDM)<sup>13</sup> et FOFIFA. Ce genre de partenariat technique est donc à conserver, et même à privilégier, pour de futurs projets du PNUD. Les diagnostics agraires réalisés par le GRET au préalable dans les différentes zones d'action du projet ont également été un facteur clé du succès et de l'efficacité des modèles, puisqu'ils ont évité à l'équipe de projet des tâtonnements et des erreurs lors de leurs premiers essais. Les systèmes élaborés étaient, dès le début, les plus adaptés possible aux contextes locaux.

L'un des principaux obstacles rencontrés pour la mise en œuvre des activités a été le décalage entre la campagne agricole de Madagascar et le calendrier de fonctionnement financier du PNUD. Ce « détail » d'organisation est en fait d'une importance primordiale, et à prendre en compte absolument dans les futurs projets du PNUD en lien avec l'agriculture à Madagascar.

---

<sup>13</sup> <http://gsdm-mg.org/>

Un deuxième facteur de difficulté a été la formation des communautés locales. Cet aspect aurait en effet mérité d'être mieux pris en compte par le projet afin que des partenariats soient mis en place. Ceci aurait permis des investissements financiers et humains supplémentaires, afin que les groupements créés et les essais réalisés aient plus d'impact à long terme. Les communautés locales sont très intéressées par les activités du projet, demandeuses sur les enjeux de sécurité alimentaire et de lutte contre la désertification, et réceptives aux actions de l'équipe de projet, mais il est difficile d'établir un véritable partenariat avec elles sur une aussi courte durée d'action. La mise à disposition de matériel et de conseils techniques doit être poursuivie au-delà de la durée du projet.

Enfin, les partenariats techniques mis en œuvre ont été très efficaces, mais trop peu nombreux. Davantage de concertation avec les organismes de recherche et les parties prenantes techniques auraient bénéficié à l'efficacité du projet, mais aussi à sa durabilité, puisque beaucoup de ces acteurs sont présents en permanence sur le terrain.

### **Etat des lieux sur les activités réalisées**

#### **- Commune d'Ankilizato :**

Des cultures d'arachides, de mucuna, de mil, de sorgho et de manioc ont été introduites et testées par le projet SLM, avec des résultats qui restent à confirmer.

La technique du *basket compost* a également été testée, avec des résultats positifs (augmentation du nombre de tubercules récoltés). Cependant, la technique n'a pas été développée à plus large échelle pour des questions de temps.

Enfin, cinq groupements de tisserands ont été formés et ont permis d'initier la population, principalement les femmes, à la culture du ver à soie. L'activité s'est, là aussi, interrompue trop tôt pour atteindre pleinement ses objectifs.

#### **- Commune de Maniry :**

Trois groupements ont été formés sur les thématiques des cultures maraîchères, des cultures vivrières et du riz pluvial, impliquant au total une soixantaine de personnes. Les essais réalisés par le projet ont permis d'introduire plusieurs végétaux dans les pratiques culturales locales : une plante de fourrage, un arbuste brise-vent aux graines comestibles (le *Cajanus indica*), et le haricot. 76 kits de goutte à goutte ont de plus été fournis à la population.

Des comités de gestion des bassins versants ont également été mis en place. Ils regroupent eux aussi environ 60 personnes. Leurs activités vont être poursuivies après le projet suite au financement fourni par la Fondation Swiss à WWF pour cette commune.

#### **- Commune d'Ampanihy :**

Trois groupements ont été formés sur les thématiques de l'élevage ovin, du riz pluvial et de l'élevage de volailles. Les résultats restent toutefois mitigés.

Le CEP est construit, mais ne bénéficie plus d'un ou d'une volontaire comme s'était le cas jusqu'à présent, et il importe que le relais soit pris dès que possible par la commune ou la direction régionale du développement rural (DRDR) qui est demandeuse.

- **Commune de Marolinta :**

Le projet a contribué à la mise en place de 6 groupements d'agriculteurs et d'éleveurs, mais seuls 3 sont encore actifs à la fin du projet, soit environ 60 bénéficiaires. Les thématiques concernées sont l'élevage caprin, l'irrigation au goût à goût et la culture de subsistance. Suite à la reprise des activités du projet par le projet MSDLCP, la démarche des groupements devrait être poursuivie et fortement élargie afin d'atteindre, à terme, un total de 60 groupements et de 1 200 bénéficiaires.

Les résultats obtenus par les travaux du groupement des éleveurs caprins sont particulièrement prometteurs. Ce groupement a été constitué le 8 avril 2012, avec l'appui du CSA<sup>14</sup>. Les revenus des membres du groupement ont augmenté de 40% grâce au projet qui a entre autres introduit des boucles d'oreille pour les chèvres, des médicaments, et un enclos (séparant les chèvres malades des chèvres en gestation, et les chèvres mâles et femelles pour éviter les consanguinités). Certains membres du groupement ont bénéficié de formations, notamment vétérinaires. Il y a également eu une activité de reboisement par des acacias. Le cheptel du groupement a été multiplié par trois entre le début et la fin du projet.

Le projet a, d'autre part, testé la culture du manioc en *basket compost*, de variétés non locales de patates douces, du haricot et de la pistache.

Il a introduit la micro-irrigation (goutte à goutte), mais seul un kit de démonstration est installé. Les kits ont des réservoirs de 200 litres, pour 200 m<sup>2</sup> de culture. Il en reste 15 à installer que le projet MSDLCP devrait pouvoir récupérer pour les distribuer, ceci sous la supervision du Volontaire des Nations Unies (VNU) du PNUD présent depuis peu à Marolinta et dont les compétences sont déjà reconnues.

- **Commune d'Androka :**

Trois groupements ont été mis en place par le projet dans la commune : 2 groupements d'agriculteurs regroupant 50 membres en tout, et un groupement pour la protection de la forêt regroupant 260 membres.

Un CEP a été construit sur la commune, et des modèles agricoles ont été testés, mais à l'heure actuelle 1 000 trous sont creusés pour le *basket compost* sans qu'il soit prévu de mettre des tubercules de manioc.

La mise en place de barrières anti-érosives était prévue sur la commune, mais n'a pas été réalisée par choix de la CNP.

---

<sup>14</sup> Les CSA sont des ONG financées par le ministère de l'Agriculture et sont gérés par un comité de pilotage et par un comité exécutif.  
<http://www.madagascar-tribune.com/Lancement-officiel-des-Centres-de,13595.html>

De manière plus générale, les avis des parties prenantes sont mitigés sur le *basket compost*. Les résultats de cette technique n'ont pas été prouvés sur le long terme, et il semblerait qu'elle ne soit pas appropriée à toutes les situations. Les difficultés d'exécution du projet en termes de financement et d'accès aux semences ont quoi qu'il en soit remis en cause le développement de cette pratique à large échelle dans les communes.

D'autre part, il y a un problème majeur de valorisation des produits de l'agriculture et de l'élevage sur les marchés. Ainsi, le manioc est vendu 500 ariary/kg dans les sites du projet, et 5 000 à Tuléar pour la même quantité. Cette question de la valorisation des productions doit être prise en compte dans les futures actions du PNUD.

Enfin, en ce qui concerne la lutte anti-érosive, il est important de souligner deux éléments pouvant justifier l'arrêt des activités. Le premier est la taille des dunes, qui implique des actions à grande échelle pour la lutte contre la désertification, bien plus que ce qui était initialement prévu par le projet. Le deuxième point est la difficulté rencontrée par l'équipe de projet dans le recrutement d'un expert qualifié sur les questions de désertification et d'érosion, et ayant une bonne connaissance des enjeux locaux. L'expert de la DREF initialement en partenariat avec l'équipe de projet est décédé au cours du projet. Ces éléments auraient dû être rapportés de manière plus efficace au CPP et discutés avec les parties prenantes afin de trouver une solution et d'ajuster le document de projet en conséquence.

### **3.3.2. Pertinence**

Selon les critères du FEM, la pertinence du projet représente la mesure dans laquelle le projet est conforme aux programmes opérationnels du FEM ou aux priorités stratégiques en vertu desquelles le projet a été financé ; et la mesure dans laquelle ses activités sont adaptées aux priorités de développement locales et nationales et aux politiques organisationnelles, y compris les changements au fil du temps.

La pertinence du projet est manifeste, tant la question alimentaire est importante dans la région sud de Madagascar. Le choix de tester et de développer des modèles, notamment d'agriculture de subsistance, se justifie. Toutefois, à la lumière des résultats du projet, il apparaît qu'il existe un savoir-faire ancestral dans le domaine de l'élevage dans la région, et que ce sont les activités relatives à l'élevage qui ont été les plus bénéfiques : les essais et améliorations proposées par le projet ont ainsi été bien plus faciles à introduire comme nouvelles pratiques, que les essais dans le domaine de l'agriculture.

De surcroît, sur le plan purement pratique, le calendrier cultural dans le sud présente un décalage avec le calendrier administratif et financier du PNUD, et ceci a mal été anticipé. Ce manque d'anticipation a eu des conséquences non négligeables : la période d'achats de semences s'étend en effet de décembre à février, une période au cours de laquelle les décaissements du PNUD sont plus difficiles, puisqu'elle correspond à la période de validation des PTA de l'année à venir. Ce décalage a fortement complexifié l'exécution des activités liées aux cultures. L'achat de semences a été entravé par le manque de moyens financiers lors de la période d'achat, ce qui s'est en outre couplé avec des problèmes plus généraux d'offre et de prix des semences.

Ce critère est noté **S (satisfaisant)**.

### 3.3.3. Efficacité

Selon les critères du FEM, l'efficacité est la mesure dans laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative.

Le présent rapport d'évaluation détaille les différentes raisons qui ont conduit au manque d'efficacité et d'efficience observé dans l'exécution des activités du projet. Il ne s'agit pas d'un problème intrinsèque à l'équipe de projet ou aux agences de mise en œuvre et d'exécution, puisque tous ont fait preuve de motivation et d'implication dans la mise en œuvre de ce projet SLM.

Cependant, une combinaison de facteurs externes, parmi lesquels on compte notamment le décalage entre le calendrier agronomique et le calendrier administratif du PNUD, les difficultés de recrutement au démarrage du projet et sur le terrain, et des facteurs externes tels que le manque de disponibilité des semences, le contexte politique et l'insécurité rencontrée dans la région, ont conduit à ralentir considérablement le déroulement des activités prévues.

Malgré les qualités du partenaire non gouvernemental et sa présence appréciée dans la région, cette modalité d'exécution particulière a souvent conduit à réduire l'efficacité des actions menées sur le terrain et sur le plan institutionnel. En effet, dans un cas comme dans l'autre, l'équipe du projet n'a pas pu bénéficier de la capacité d'interaction institutionnelle et politique majeure qu'une autorité gouvernementale lui aurait apportée.

De plus, le CPP a rencontré des difficultés dans le recrutement du CNP. La personne recrutée a démissionné en 2010, et le WWF s'est vu contraint de lancer une deuxième procédure de recrutement. Le projet a donc été pleinement effectif en 2011.

De ce fait, à la clôture du projet, de nombreuses activités, dont certaines prioritaires, n'ont pas pu être mises en œuvre ou sont restées inachevées, comme par exemple les essais de plantation de manioc en *basket compost*.

Ce critère est noté **MU (moyennement insatisfaisant)**.

### 3.3.4. Efficience

Selon les critères du FEM, l'efficience est la mesure dans laquelle les ressources (fonds, expertise, temps...) du projet ont été converties en résultats de façon économe.

Au vu des résultats peu satisfaisants du projet, il apparaît que les ressources dépensées ne l'ont pas été de manière suffisamment efficiente, tant en terme de budget (l'intégralité du budget a été utilisée) qu'en termes de temps et d'expertise des différents consultants et collaborateurs recrutés par le projet.

L'évaluation du projet indique que ceci est principalement dû, d'une part, à des frais de fonctionnement trop importants au regard des activités menées, et d'autre part, à une gestion et une anticipation insuffisantes pour la conception des plans de travail et la mise en œuvre des activités. Ceci s'est particulièrement fait sentir à travers le retard de financement des activités agricoles pourtant intrinsèquement liées au calendrier.

Ce critère est noté **MU (moyennement insatisfaisant)**.

### **3.3.5. Appropriation par le pays**

L'appropriation par le pays désigne la pertinence du projet par rapport aux programmes environnementaux et de développement nationaux, et l'engagement du pays bénéficiaire.

La Situation Spéciale de Développement (SSD) du projet a entraîné une moindre coordination entre le PNUD et le WWF d'une part et les autorités gouvernementales locales, régionales et nationales d'autre part. Certaines décisions (choix du CNP, des communes cibles...) et activités ont dû, par la force des choses, être mises en œuvre sans l'accord complet des autorités malgaches. Une coopération plus étroite du PNUD et du WWF avec le gouvernement aurait certainement permis au projet d'être mieux approprié par les institutions à toutes les échelles, et donc garanti une durabilité plus importante aux acquis du projet ; cela aurait également permis d'intégrer plus facilement les enjeux de la gestion durable des terres dans les politiques et les régulations.

Il faut cependant souligner que l'implication et l'appropriation ont été très satisfaisantes à l'échelle locale : à la fois de la part des directions régionales du développement rural (DRDR) et des eaux et forêts (DREF), et de la part des communautés locales. Tous se sont montrés très concernés par le projet, et ont participé activement à la mise en œuvre du projet : les DR ont apporté leur soutien par le biais politique et institutionnel, et les communautés locales à travers les différents groupements.

A la demande du Gouvernement, les PTA et rapports lui étaient envoyés pour information, bien que sous SSD le Gouvernement n'ait pas d'autorité sur ces documents. Depuis 2012, les échanges entre le Gouvernement et l'équipe de projet ont été plus nombreux, mais la circulation de l'information est restée difficile (davantage à l'échelle administrative qu'à l'échelle technique).

### **3.3.6. Durabilité**

La durabilité évalue la mesure dans laquelle les avantages d'un projet ou d'un programme particulier sont susceptibles de perdurer à l'intérieur ou en dehors du domaine du projet, après la fin de l'aide extérieure du FEM.

Les modèles testés lors de l'exécution du projet ont créé des attentes vis-à-vis de la population, qu'il faut gérer. Des priorités doivent être établies, suite à ce projet, quant aux activités et aux enjeux qui doivent être adressés par les futures actions du PNUD et des autres porteurs de projet. La durabilité du projet est assurée, mais doit être dynamisée par

des actions concertées et efficaces. Notamment, il faut déterminer, parmi les modèles de pratiques qui ont été mis en place mais pas achevés, lesquels doivent être finalisés.

L'évaluation du projet SLM a montré que la population bénéficiaire était motivée par le projet : le projet SLM est un atout pour la région et est bien vécu comme tel. Pour que ses impacts soient bénéfiques et durables, il faudra entre autres assurer un transfert formel des activités, du matériel et des infrastructures mis en place. Les résultats positifs du projet doivent servir à étendre les pratiques de SLM à d'autres zones de la région.

La section ci-dessous, qui présente les recommandations de l'évaluateur quant aux suites à donner au projet, détaille ces actions à mettre en œuvre.

Ce critère est noté **MU (moyennement improbable)**.

### **3.3.7. Impact**

L'impact désigne la mesure dans laquelle le projet atteint ou s'achemine vers la réalisation de résultats vérifiables, notamment en termes d'améliorations de l'état écologique, des sols, de réduction de la tension sur les systèmes écologiques, ou d'indicateurs de progrès réalisés dans ce sens.

Le faible niveau de réalisation des activités du projet n'a pas permis d'atteindre, à l'heure actuelle, des impacts vérifiables sur les sols et sur les systèmes écologiques, mais pourrait y conduire sous certaines conditions.

Les résultats positifs du projet doivent être consolidés : plus particulièrement, les résultats des tests sur les systèmes agricoles et d'élevage doivent être diffusés afin de permettre une réplique des nouvelles pratiques. Le transfert du matériel et des infrastructures mis en place par le projet doit avoir lieu.

Plus généralement, afin d'assurer la durabilité des impacts du projet, les actions de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire doivent être poursuivies, en concertation avec les communautés locales.

## 4. Conclusions, recommandations et leçons à tirer

*Tableau de notation du projet (Rappel)*

Critère	Note	Commentaire
<b>Suivi et évaluation</b>		
<b>Qualité globale du suivi et de l'évaluation</b>	MS	Le suivi et l'évaluation effectivement réalisés ont été de qualité satisfaisante, mais le projet aurait dû donner lieu à davantage de suivi, dont au moins une MTR. Les PIR 2012 à 2014 sont de bonne qualité, mais les PTA sont insuffisants. Ces éléments auraient permis de revoir le cadre des activités du projet avant la clôture de celui-ci, et ainsi d'obtenir davantage de résultats positifs au projet.
<b>Conception du suivi et de l'évaluation à l'approbation initiale</b>	S	Le suivi et l'évaluation ont été correctement planifiés, selon les critères du PNUD et du FEM. Le document de projet inclus un calendrier et budget satisfaisants pour le suivi et l'évaluation.
<b>Mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation</b>	MS	Le suivi et l'évaluation réalisés sont satisfaisants, mais insuffisants en l'état. La MTR dont les TDR ont été rédigés aurait dû avoir lieu.
Agence FEM et partenaire de mise en œuvre		
<b>Mise en œuvre PNUD</b>	S	La mise en œuvre du projet n'a pas posé de problème particulier.
<b>Exécution WWF</b>	MU	L'exécution du projet a été mise en péril par de nombreuses difficultés qui sont détaillées dans le présent rapport d'évaluation. Si la qualité du travail du WWF dans son ensemble n'est pas à remettre en cause, certaines décisions ont été prises de manière trop opaque et unilatérale par la Coordinatrice du Projet, sans que la hiérarchie ne la supervise convenablement.
<b>Qualité globale de la supervision et mise en œuvre</b>	MS	La supervision du projet par le PNUD s'est bien déroulée. L'exécution dans son ensemble s'est également bien déroulée, mais la prise de décision ne s'est pas toujours faite de manière satisfaisante, et certains obstacles détaillés dans le rapport ont été mal anticipés.
<b>Evaluation des résultats</b>		
<b>Note globale de la réalisation du projet</b>	MU	Seule une partie des activités prévues par le projet a été réalisée avec succès. Il faut capitaliser sur ces résultats positifs pour les futurs projets du PNUD.
<b>Pertinence</b>	S	Projet pertinent au regard des besoins des populations et des tensions (forte présence du PAM pour approvisionner la région et garantir une sécurité alimentaire), en ce sens que le projet SLM a été conçu pour la promotion de l'agriculture vivrière

Critère	Note	Commentaire
<b>Efficacité</b>	MU	Les décalages entre le calendrier cultural et le calendrier administratif du PNUD ont occasionné des retards importants dans la réalisation des activités, qui se sont ajoutés aux retards de démarrage des activités.
<b>Efficienc</b>	MU	Les ressources humaines et financières engagées dans le projet n'ont pas été utilisées de manière suffisamment efficiente, au regard de la faible atteinte des objectifs fixés.
<b>Durabilité</b>		
<b>Ressources financières</b>	MU	Plusieurs partenaires financiers, notamment internationaux, pourraient financer de nouvelles activités sur les thématiques de l'eau, ainsi que la poursuite de certaines activités du projet.
<b>Socioéconomique</b>	MU	
<b>Cadre institutionnel et gouvernance</b>	ML	
<b>Environnemental</b>	ML	
<b>Probabilité globale de la durabilité</b>	MU	La durabilité des résultats du projet devrait être garantie par l'implication de la population et des autorités gouvernementales dans les activités ; elle doit cependant être consolidée en assurant une bonne continuité aux pratiques de SLM, et notamment à la gestion du matériel et des infrastructures apportés par le projet.

Le projet a fait l'objet en 2013 d'une décision de clôture par le PNUD. Une rallonge de 8 mois a toutefois permis l'exécution de certaines activités prévues par le projet. La décision de clôturer le projet en décembre 2013 était justifiée au regard des circonstances. En conclusion, on peut retenir les principaux points suivants :

- Le projet SLM a permis aux communes du Sud de Madagascar de tester des modèles nouveaux de gestion durable des terres, en impliquant efficacement les communautés locales, les autorités régionales et des partenaires techniques.
- Le fonctionnement du projet a été entravé par des difficultés de recrutement du CNP, et par des choix discutables par la suite de la part de la personne recrutée, qui ont consisté à s'installer à Tuléar alors que la mission était basée à Ampanihy, et à apporter des modifications au document de projet sans l'accord complet du Comité de Pilotage.
- Les dépenses du projet n'ont pas été suivies de manière assez précise, notamment lors de l'élaboration des PTA, ce qui a conduit à des dépassements de budget, notamment en termes de frais de fonctionnement.

- Le projet n'avait pas suffisamment appréhendé les problèmes administratifs causés par le décalage du cycle cultural dans le Sud de Madagascar et du calendrier administratif et financier du PNUD.
- La MTR, et la reformulation conséquente du document de projet, qui auraient pu permettre d'intégrer les difficultés rencontrées et de recadrer les activités du projet, n'ont pas eu lieu.

Les leçons à tirer et les recommandations formulées sont les suivantes :

1. En premier lieu, les résultats positifs du projet doivent être valorisés et transmis. Les CEP et systèmes de micro-irrigation, les plants et boutures de reboisement, et autres matériels et infrastructures mis en place par le projet, devront être pris en charge par les partenaires régionaux et locaux appropriés. Le transfert doit être formel, et prévoir un budget adéquat pour la maintenance des équipements. Le WWF, présent sur place, pourra être l'un des vecteurs de cette transmission des acquis. La rédaction d'un document de capitalisation est en cours à cet effet. Il faudra s'appuyer sur ce rapport, qui détaillera tous les éléments du projet qui doivent être maintenus et rendus plus durables.
2. La coopération entre le PNUD et les autorités régionales et nationales doit être poursuivie et renforcées sur des thématiques proches de celles couvertes par le projet SLM. Les partenariats avec les organismes de recherches et les autres partenaires techniques devront être renforcés dans les projets futurs. Plus globalement, la coordination avec les bailleurs de fonds et les autres acteurs du développement et de la conservation dans le Sud de Madagascar doit être améliorée. L'évaluateur doit prochainement recevoir un rapport d'étude sur la filière cactus à Ampanihy promis par la Secrétaire générale de la Région Atsimo-Andrefana. Il est important d'identifier des axes d'intervention avec les partenaires régionaux pour appuyer les populations rurales dans le Sud qui sont parmi les plus pauvres de Madagascar.
3. Les futurs projets devront prendre en compte le risque lié au manque de disponibilité d'experts et de formateurs sur le terrain. Le renforcement des capacités locales doit être une priorité pour le PNUD.
4. Dans le cadre du prochain cycle programmatique, il est recommandé de s'intéresser de manière transversale aux thématiques de l'eau, de l'accès au marché et de la valorisation des produits régionaux, de l'adaptation aux changements climatiques, de la promotion de l'artisanat, en rapport avec le développement rural et le secteur agricole, et surtout de l'élevage.

## 5. Annexes

### 5.1. Planning détaillé de la mission sur le terrain

Date	Lieu	Personnes présentes
Mardi 7/10	<b>Antananarivo, PNUD Madagascar</b>	Andriamihaja Ralinoro (coordination MSDLCP), Verosoa Raharivelo (chargée de programme) Fanomezantsoa Rakotoarisoa Andrianaivoarivony (TL), Alpha Amadou Bah (Spécialiste S&E)
Mercredi 8/10	<b>Antananarivo, PNUD Madagascar</b>	Jonas Mfouatie (RRA), Andriamihaja Ralinoro (coordination MSDLCP)
	<b>Antananarivo, WWF Madagascar</b>	Simon Rafanomezantsoa (DNP) et Bernardin Rasolonandrasana (Leader éco-régional)
Jeudi 9/10	<b>Tuléar, PNUD</b>	William Randriafara (MSDLCP Tuléar)
	<b>Tuléar, WWF</b>	Mme Domoina Rakotomalala (Landscape Leader)
	<b>Tuléar</b>	Docteur Edaly (Directeur régional du MADR)
	<b>Tuléar</b>	Volatiana Rahanitriniaina (MEFT)
Vendredi 10/10	<b>Tuléar</b>	Thiarson Mamonjy (Directeur du Développement Régional de la Région Atsimo Andrefana)
	<b>WWF</b>	Sylvain Laha (socio-organisateur)
	<b>Commune d'Ankilizato, village de Bekako Nord</b>	Groupeement sur le basket compost et la couverture végétale Présidente du groupeement des tisserands
	<b>Commune d'Ampanihy</b>	Romain Joseph, volontaire technique Angélique, volontaire du CEP
Samedi 11/10	<b>Commune de Marolinta</b>	Fandraza, volontaire technique Mahatratse, chef du groupeement des éleveurs caprins
	<b>Commune d'Androka</b>	Luc Ravalomana (maire de la commune) Abraham, volontaire technique
Dimanche 12/10	<b>Tuléar, PNUD</b>	William Randriafara (MSDLCP Tuléar)
Lundi 13/10	<b>Tuléar</b>	Thiarson Mamonjy (Directeur du Développement Régional de la Région Atsimo Andrefana), Mme la Secrétaire générale de la Région
Mardi 14/10	<b>Antananarivo, MEFT</b>	Herivololona Ralalarimanana (Point Focal National UNCCD)
	<b>Antananarivo, PNUD Madagascar</b>	Réunion de débriefing avec Fanomezantsoa Rakotoarisoa Andrianaivoarivony (TL)

## 5.2. Cadre logique<sup>15</sup>

**Long-Term Goal of the SIP Programme:** The sustainable management of lands and resources in southern Madagascar provides a resilient base for the livelihoods and the economy of the arid South. Impact Indicators as per TerrAfrica/SIP indicators:

- Land degradation rate reduced by at least 40% in project area;
- At least 10% increase in soil organic carbon in pilot area
- At least 25% increase in agricultural productivity of land (vegetation cover enhanced with rainfall use efficiency) increased in pilot areas
- At least 40 % improvement in the social and economic conditions of communities in project area
- at least 50% improvement in the score on Composite Index for the SLM Enabling Environment against the baseline; this includes local governance, policy changes and availability of financial resources to address SLM at national level

Description	Description of Indicator	Baseline Level	Target Level at end of project
To enhance capability of resource users mainstream SLM in development practice and policy at local and national levels for the mutual benefits of local livelihoods and global environment	1. Evidence of the adoption of spatial planning/land use zoning and SLM strategies/policies in the Communal Development Plans (PDCs)  [Indicator revised or dropped later, if no baseline can be established]	None of the communes have PCD with spatial planning/land use zoning and SLM strategies/policies.	5 communes have revised their PCDs incorporating landscape functionality analysis, spatial planning/land use zoning, commune-level strategies/ policies for SLM and adaptive management systems relative to planning and governance. This puts approx 3 450 ha under direct SLM (project area) and another 1.15 million impacted by policy change and upscaling  By mid-term: The mapping for the “terroirs” covering the 5 target communes has been prepared as a preparatory measure towards incorporating spatial planning/land use zoning, SLM strategies/policies, adaptive management strategies into the PCDs.
	2. Level of stabilization of dunes (focus on live dunes) and surface of stabilized dunes in the 2 littoral communes in the project area	Two of the 5 communes have undertaken dune stabilization (and have stabilized 75% of their most problematic dunes), covering over 15 km <sup>2</sup> .	50% of dunes that were live in 2004 in the other 5 littoral communes in the project area have been stabilized, covering over 75 km <sup>2</sup> .  By mid-term: 20% of dunes in the two littoral communes have been stabilized, roughly 5 km <sup>2</sup> .

<sup>15</sup> Tel qu'il apparaît dans le rapport d'étape 2014 du projet

Description	Description of Indicator	Baseline Level	Target Level at end of project
	[Indicator to be revised or dropped later]	[Baseline and targets will be revised with respect to the results of the on-going study. The study will also determine whether it is cost-efficient to invest in dune stabilisation in the project zone or whether this should be dropped from the strategy.]	[Baseline and targets will be revised with respect to the results of the on-going study. The study will also determine whether it is cost-efficient to invest in dune stabilisation in the project zone or whether this should be dropped from the strategy.]
	<p>3. Improvement in outmigration patterns in the 5 target communes</p> <p>[Indicator revised]</p>	<p>The project has established the resident population in the 15 Fokontany where there are demo sites: there are 1 500 households directly impacted by the project with a mean size of 5-6 persons/household.</p>	<p>[Note on indicator evolution]</p> <p>The original target read as follows:</p> <p>“By project end, there is no significant level of outmigration in the 15 Fokontany covered by the project, i.e. the mean size of households does not decrease by &gt;5% vis-a-vis the baseline.”</p> <p>In the 2014 PIR, the following had been reported:</p> <p>“[...]The problem is that baseline data is not available and effort have to be made to promote wiser migration follow-up at local level with local authorities. Should this not be possible, the indicator should be dropped.”</p> <p>Therefore, in 2013, we added:</p> <p>Not possible to quantify progress.</p> <p>The project has agreed with the two concerned districts to postpone activities linked to the out-migration follow-up. This has been planned for before end of June 2013 but for now the district and local authorities are very busy on the process of preparation of the upcoming election. The training and the setting-up of the out-migration follow-up system is postponed to August or October 2013 depending on the election's calendar.</p> <p>The project has established for the 15 pilot villages a baseline on the population prior the out-migration follow-up.</p> <p>In terms of activities that can potentially produce improves in outmigration patterns, there are quite a few to be</p>

Description	Description of Indicator	Baseline Level	Target Level at end of project
			<p>mentioned:</p> <p>3a) - the testing of SLM models will help create the conditions for improving agricultural livelihoods and retain people (especially young people) in the rural areas and being productive.</p> <p>3b) - the project's support to social organization and self-help.</p> <p>3c) - the project's activities on stabilizing live dunes.</p>
<p>Replicable models of SLM are developed for selected communes that are representative of the major agro-ecological sub-regions in southern Madagascar, and these are promoted elsewhere in the region.</p>	<p>4. Adoption of Viable models of sustainable agriculture in the white littoral sands AEZ, the Red Soils AEZ and the Crystalline AEZ.</p>	<p>No work has been done in area of the pilot communes on the development of sustainable agriculture, range and fire management or sand on dune stabilization</p>	<p>Viable models of sustainable agriculture are developed for the white littoral sands AEZ, the Red Soils AEZ and the Crystalline AEZ.</p> <p>By mid-term: Models are actively being tested with farmers and herders in each of the AEZ in the pilot communes in both the Mahafaly and the Tandroy areas.</p>
	<p>5. Level of active testing of SLM practices by farmers – target population is the residents in the 15 Fokontany covered by demo actions in the project</p> <p>[Indicator revised]</p>	<p>Testing and extension of SLM practices has not yet begun.</p>	<p>Target by project end: 30% of farmers in target Fokontany have tested one or more of the SLM practices contained in the project's 'toolbox model'.</p> <p>By mid-term: 10% of farmers in target Fokontany are testing key SLM practices.</p>
	<p>6. Level of adoption of norms and regulations on access to and use of land in targeted communities</p>	<p>Formal regulation of open access and recognition and organization of recognized transhumance patterns has yet to be initiated</p>	<p>Long-distance transhumance and short-distance rotation range management models, norms, and supportive measures are formally developed and applied in targeted communities of the pilot communes in relation to the functionality of the land.</p> <p>By mid-term: Norms are developed and applied for open access in priority conservation and restoration zones and transhumance patterns and organization strategies are identified</p>
	<p>7. Maintenance of forest cover in the 2 communes (Marolinta and Androka)</p>	<p>Forest cover in Marolinta and Androka is respectively 31 178 ha and 161 064 ha</p>	<p>Forest cover in Marolinta and Androka is either maintained at baseline level by project end</p>

Description	Description of Indicator	Baseline Level	Target Level at end of project
	[new indicator proposed]		
	8. Level of natural regeneration in range management pilot sites compared to unmanaged areas.	Range management pilot sites not yet established.	Natural regeneration of preferred forage species is 50% greater on range management pilot sites compared to unmanaged areas.  By mid-term: Range management trials just becoming operational.
Policy enabling environment: Local regulatory and policy enhancement with national implications	9. Level of adoption of land use self-governance mechanisms at community level -- e.g. rules governing access to common forests, grazing lands and water points, adoption of Natural Resource Management (NRM) Plans, etc., including their enforcement	There are some traditional rules governing access to common forests, grazing lands and water points, but there are no explicit rules for sustainable management of common natural resources nor are there controls on practices resulting in land degradation.	NRM structures are legally empowered, are implementing their NR management plans and maintain records on the enforcement of rules.  By mid-term: Recently established community structures are beginning to enforce agreed upon rules for sustainable use of common resources and for controlling practices contributing to land degradation.
Institutions and individuals have the capacity to support and apply SLM at local, regional and national levels	10. Improved capacity for SLM at different levels will be illustrated through the following sub-indicators:  (i) Local level: extension workers dissemination of techniques from the SLM toolbox  (ii) Regional level: PCDs level of incorporation of SLM  (iii) National level: project featuring in Madagascar National Action Plan (NAP) for combating desertification	(i) Local level: extension workers disseminate techniques that can hardly be branded as SLM.  (ii) Regional level: PCDs are weak, do not integrate SLM and are not being used.  (iii) Madagascar's current National Action Plan (NAP) for combating desertification is from 2001 and it has not incorporated new thinking and COP guidance produced in the realm of the UNCCD, neither does it show how learning can be enhanced from on-the-ground national experiences.	(i) Local level: extension workers voluntarily disseminate techniques from the SLM toolbox after project end  (ii) Regional level: PCDs are living documents (adaptive management) and have evidence of the incorporation of SLM principles in it (as per reporting in indicator 1)  (iii) National level: project results are showcased in Madagascar's new National Action Plan (NAP) for combating desertification
	11. Number of households impacted by the project	Zero - The project has not yet started.	A total of 1 500 households are directly impacted by the project in at least 3 Fokontany per each of the 5 communes covered by the project.
Project effectively implemented and achieves results within budget and timeframe	12. Level of project success	The project has not yet started and the baseline analysis remains valid.	Project final review reports that all project outcomes and impacts have been achieved and can be sustained

Description	Description of Indicator	Baseline Level	Target Level at end of project
			By mid-term: MTR reports implementation progress on track

**5.3. Photographies**